

Lutte contre le cancer

Garantir une base de données nationale précise et intégrée

P05

LE CARREFOUR

Le journal du citoyen 25ème année

D'ALGERIE

N°7322 - JEUDI 30 OCTOBRE 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Pour renforcer leur part dans
le mix énergétique national

Les énergies renouvelables au cœur des priorités

P04

SILA

Sifi Ghrieb donne le coup d'envoi de la 28ème édition

Tout était fin prêt, hier matin au niveau de la Safex à Alger, pour accueillir le livre, ses maisons d'édition, ses hôtes, ses écrivains, ses lecteurs, et enfin ses amoureux. L'ouverture au public est prévue aujourd'hui jeudi, après le coup d'envoi officiel par le premier ministre. «Le livre, Carrefour des cultures » est le slogan accordé à cette 28ème édition du SILA. Elle sera ponctuée par le déroulement de 55 activités, dont des tables rondes et des conférences qui seront animées par 250 écrivains selon nos sources.

P03



Rapatriement des 07 mineurs algériens

L'Algérie veut un dénouement rapide



Lire en page 03

P07

ORAN

Nouveau wali d'Oran
Said Sayoud préside la cérémonie d'installation

Zones humides d'Oran
Projet d'aménagement du lac «Telamine»

Salon «Industry Grand Expo 2025»
Ouverture de la 1ère édition
avec la participation de 31 exposants



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Environnement

Kaouter Krikou à la 36ème session des ministres arabes

La ministre de l'Environnement, Kaouter Krikou, a participé, à Nouakchott (Mauritanie), à la 36ème session du Conseil des ministres arabes chargés de l'environnement et à la 4ème édition du Forum arabe pour l'environnement (AFEN4), a indiqué mardi un communiqué du ministère. La participation de Krikou à cette rencontre, organisée du 26 au 30 octobre, s'inscrit dans le cadre du «renforcement de la coopération arabe commune dans le domaine de la protection de l'environnement et du dé-

veloppement durable», à travers l'examen des moyens à même de relever «les défis environnementaux auxquels la région est confrontée, à l'instar des changements climatiques, de la pollution et de la désertification». A cette occasion, la ministre tiendra des rencontres bilatérales avec ses homologues arabes pour échanger sur les futurs projets environnementaux, consolider la coopération bilatérale et multilatérale entre les Etats membres du Conseil des ministres arabes de l'environnement.

Ministère des Affaires religieuses

Appel à «Salat El Istisqa» samedi 1er novembre



Le ministère des Affaires religieuses appelle, mercredi, à l'accomplissement de «Salat El Istisqa» (prière pour la pluie) samedi 1er novembre 2025 à 09h00. En raison du retard des pluies sur la majorité du territoire national, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs appelle à l'accomplissement de «Salat El Istisqa» (prière pour la pluie) samedi 1er novembre 2025 à 09h00. Le ministère a adressé une note à toutes ses directions de wilaya pour l'organisa-

tion de cette prière, conformément à la Sunna du Prophète (QSSSL), le 10 Joumada El Oula 1447 de l'hégire. Il a également invité les fidèles à tirer profit des dourouss et de la prière du vendredi pour invoquer Allah, en rappelant les recommandations liées à cette prière: se repentir, implorer le pardon, réparer les injustices, entretenir les liens familiaux, observer le jeûne préalable et offrir l'aumône aux plus démunis afin de renforcer la solidarité.

Fête de la Révolution

La journée du samedi 1er novembre chômée et payée

La journée du samedi 1er novembre, coïncidant avec la célébration du 71e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, sera chômée et payée, indique, mardi, un communiqué conjoint du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. "A l'occasion de la fête de la Révolution et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales, la journée du samedi 1er novembre 2025 est chômée et payée pour

l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", précise la même source. Toutefois, "les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", souligne le communiqué.

Sayoud reçoit plusieurs députés à l'APN

Des préoccupations liées au développement local débattues



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a reçu, mardi à Alger, plusieurs députés à l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué un communiqué du ministère. M. Sayoud a tenu, au siège du ministère, une rencontre avec des députés des wilayas de Boumerdes, Ain Defla, Batna, Sidi Bel Abbès et Djelfa, laquelle a constitué "une opportunité pour

évoquer nombre de préoccupations liées au développement local et d'autres relatives aux structures et services relevant du secteur des transports", précise la même source. A cette occasion, il a été procédé à un échange de vues sur les moyens de prendre en charge les questions soulevées, et de répondre efficacement aux aspirations du citoyen au double plan national et local", conclut le document.

Association la Radieuse

Une fête de sport à Ain Sefra dans une ambiance de joie



En présence de Belloumi, Megharia et Hansal, dans une ambiance de joie, de liesse et d'amitié sportive, l'association Radieuse, présidée par Kada Chafi, a participé à la commune de Ain Sefra (wilaya de Naâma), à une grande et belle fête sportive. Le public était présent en masse, dans cette localité de l'Algérie profonde, connue pour son passé révolutionnaire et la piété de ses habitants. La Radieuse a rendu hommage et honoré en présence de M. Bouzegza Lounes, wali de Naâma, les jeunes footballeurs de proximité, des anciens résistants et des récitants du Saint Coran. Des coupes, des

médailles et des cadeaux de valeur ont été distribués aux lauréats, jeunes et seniors, aux récitants du Coran et aux membres de la famille révolutionnaire, lesquels ont salué et remercié l'association Radieuse et ses stars, pour leur déplacement. La Radieuse a, pour sa part, encouragé les autorités locales pour les efforts continus pour la promotion du sport et de la jeunesse à Naâma et l'intérêt qu'il porte à l'ensemble de cette population rurale, sans oublier sa participation dans la sensibilisation pour le respect des parents, la lutte contre les maux sociaux, drogue et l'influence négative des réseaux sociaux, etc...

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Rapatriement des 07 mineurs algériens

L'Algérie veut un dénouement rapide

Par B. Habib

L'Espagne est favorable au rapatriement de sept mineurs algériens réclamés par l'Algérie. L'examen de la procédure de rapatriement des sept mineurs algériens à partir de l'Espagne est en cours. Et le dénouement de l'affaire serait imminent. En effet, le ministère public espagnol vient d'entamer l'examen de la procédure de rapatriement des sept migrants mineurs algériens suite à la demande officielle formulée par l'Algérie, transmise la semaine dernière par le ministre de l'Intérieur, Saïd Sayoud. L'examen de la procédure de rapatriement concerne sept mineurs migrants algériens âgés de 14 à 17 ans. Ils sont arrivés à Ibiza à bord d'un bateau à moteur signalé par les services de secours de Platja d'en Bossa puis remis aux services de lutte contre l'immigration clandestine espagnols. Leur arrivée clandestine à Ibiza, le 3 septembre dernier, à bord d'une embarcation de plaisance, a été filmée et largement relayée sur les réseaux sociaux. Ce qui a provoqué une large médiatisation. Les sept mineurs, dont la demande de rapatriement est en cours de traitement, sont actuellement pris en charge par le Consell Insular d'Ibiza. Celui-ci supervise déjà 70 autres mineurs migrants algériens, arrivés en Espagne clandestinement. L'Algérie

avait annoncé son intention de rapatrier les sept mineurs algériens qui avaient débarqué aux Iles Baléares après avoir filmé leur traversée en noir à bord d'une embarcation de plaisance volée du port d'Alger. Lors d'une rencontre, lundi 20 octobre à Alger, entre le ministre de l'Intérieur espagnol et son homologue Saïd Sayoud, les deux pays ont convenu de leur engagement à poursuivre les efforts pour le retour de ces sept mineurs en Algérie. M. Sayoud a ainsi confirmé avoir transmis aux autorités judiciaires espagnoles «tous les dossiers et informations nécessaires», exprimant l'espoir d'une réponse positive rapide. De leur côté, les autorités judiciaires espagnoles ont rapidement pris en charge la demande algérienne, bien que cette procédure soit «inhabituelle». Pour sa part, la presse espagnole souligne que les Baléares gèrent près de 300 mineurs non accompagnés, avec très peu de rapatriements effectués ces dernières années. Cette demande exceptionnelle, motivée par les parents des sept mineurs qui réclament l'autorité parentale, a relancé le débat dans la région des Baléares, qui exige le rapatriement de l'ensemble des 300 mineurs algériens. La présidente de la région des Baléares, Marga Prohens, a profité de l'affaire des sept mineurs pour exiger le rapatriement de tous les mineurs algériens irréguliers de sa région (estimés à près de 300), affirmant qu'ils devraient être «dans leur pays d'origine avec leurs parents». Du côté espagnol, la secrétaire d'État à la Sécurité, Alina Calvo, a rappelé que la décision de rapatriement est une «prérogative de l'Algérie en tant qu'État souverain, et non de l'Espagne». Elle a précisé que l'examen de la demande de rapatriement relève uniquement du ministère public espagnol, qui dispose des outils juridiques et des informations pour garantir la protection des mineurs. Après signalement par la police locale, ils ont été remis à la police chargée de la lutte contre l'immigration clandestine. Des vidéos controversantes de leur traversée, partagées par les migrants eux-mêmes, ont fait le buzz. Bien qu'un possible vol du bateau en question ait été évoqué, le parquet a depuis précisé qu'aucune preuve n'étayait cette hypothèse. Cette affaire survient dans un contexte de forte recrudescence de la route migratoire algérienne vers les Baléares. Au 15 octobre, les arrivées irrégulières totales dans la péninsule et les Baléares ont augmenté de 22 % par rapport à l'an dernier (12 252 arrivées). En effet, cette hausse est particulièrement marquée aux Baléares qui ont enregistré 6 104 arrivées en mer depuis l'Algérie, soit un bond spectaculaire de 75 %.

Pour financer les grands projets d'investissement

De nouvelles mesures adoptées par le gouvernement

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, ce mercredi 29 octobre 2025, une réunion du Gouvernement consacrée à de nouvelles mesures de financement des grands projets d'investissement. Le Gouvernement a examiné, mercredi, un projet de décret exécutif relatif à la bonification du taux d'intérêt ainsi que du pourcentage de la marge bénéficiaire des prêts accordés par les banques et les établissements financiers pour le financement des projets d'investissement, indique un communiqué des services du Premier ministre. «Ce texte vise à garantir l'équité de traitement entre les différents instruments de financement, en étendant le mécanisme de soutien public à l'investissement aux opérations relevant de la finance islamique», détaille le communiqué. Parallèlement, le projet de texte «institue un régime de bonification spécifique pour les projets d'investissement stratégiques et structurants, afin de stimuler le financement des grands projets et d'accompagner leurs retombées sur la croissance et le développement économique national». Le Gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif fixant les modalités du bénéfice des personnes ayant des besoins spécifiques et leurs accompagnateurs de la gratuité du transport et de la réduction de ses tarifs. «Ce texte, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispo-

sitions de la loi n° 25-01 du 20 février 2025 relative à la protection et à la promotion des personnes ayant des besoins spécifiques, vise à améliorer la mobilité des personnes ayant des besoins spécifiques et leurs accompagnateurs dans leur vie quotidienne et à renforcer leur autonomie et leur intégration dans la vie socio-économique», relève la même source, ajoutant que ces mesures se traduiront à travers

le bénéfice de la gratuité du transport public urbain et la gratuité ou une réduction de 80% dans les autres modes de transport intérieur en fonction du taux d'invalidité. Dans le cadre du suivi des projets des grands pôles urbains, le Gouvernement a entendu une communication sur l'état d'avancement des travaux de réalisation du projet de la nouvelle ville de Sidi Abdallah, conclut le communiqué.

SILA

Sifi Ghrieb donne le coup d'envoi de la 28ème édition

Par Nadira FOUAD

Tout était fin prêt, hier matin au niveau de la Safex à Alger, pour accueillir le livre, ses maisons d'édition, ses hôtes, ses écrivains, ses lecteurs, et enfin ses amoureux. L'ouverture au public est prévue aujourd'hui jeudi, après le coup d'envoi officiel par le premier ministre. «Le livre, Carrefour des cultures » est le slogan accordé à cette 28ème édition du SILA. Elle sera ponctuée par le déroulement de 55 activités, dont des tables rondes et des conférences qui seront animées par 250 écrivains selon nos sources. Pour la nouveauté de cette édition, il sera décerné un prix du meilleur stand aux côtés de plusieurs autres surprises pour donner une dynamique et un coup de starter de ce rendez-vous du SILA 2025. En effet, la 28ème édition de ce grand rendez-vous incontournable et annuel à la fois du salon du livre,

se tiendra du 29 octobre au 8 novembre 2025, au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger. Le coup d'envoi de cet événement phare qui caporalise l'attention des férus de la lecture et des écrivains et des artistes, a été donné hier matin, par le premier ministre Sifi Ghrieb accompagné de son staff gouvernemental au niveau de la Safex à Alger. Le Salon International du Livre d'Alger (SILA 2025) accueille des participants de 49 pays, avec la Mauritanie comme invité d'honneur. Parmi les participants à cette manifestation, des figures emblématiques et auteurs algériens comme Amin Zaoui, Fethi Naciri, et des figures internationales comme Badria Al-Shehi, Maajeb Al-Adwani, Mansour Rahbani, ainsi que des écrivains européens et américains. Ce Rendez-vous incontournable du paysage littéraire algérien et international, le SILA accueillera, une nouvelle fois, éditeurs, auteurs, professionnels du livre et lecteurs pas-

sionnés. Cet événement phare de la culture et de l'art sera une opportunité pour les participants d'exposer leurs créations et leurs ouvrages ponctuels par des séances dédicaces. Cet événement phare du livre et des lecteurs sera marqué par la participation de nombreux exposants, issus de différents horizons avec un cocktail riche en activités et émaillé par des hommages à des personnalités littéraires. Pour cette 28ème édition, c'est la Mauritanie qui sera l'invité d'honneur. Il est inclus, lors de ces journées marathoniennes, des ateliers, des débats, des hommages, des événements pour enfants, ainsi que des prix pour les auteurs émergents. Pour mémoire, la 27e édition, placée sous le slogan «Lire pour triompher», avait rassemblé plus de 1.000 maisons d'édition, issues de 40 pays, confirmant ainsi le rayonnement de cet événement majeur sur la scène culturelle mondiale.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Sahara occidental: Que peut faire l'ONU ?

En fait, ce n'est pas l'ONU qui fait et qui défait, mais c'est Trump l'homme à la houlette qui est capable de faire et de défaire les situations dans le monde. Si l'ONU était capable de faire quelque chose au sujet du dossier du Sahara occidental qui traîne depuis un demi-siècle, elle l'aurait fait, il y a longtemps. Pourtant, cette même ONU avait statué, sans ambiguïté, sur le cas de la présence marocaine dans ce territoire, comme étant un cas de colonisation et d'occupation illégale. Cependant, dans la politique internationale, ce n'est pas que l'ONU et son «prestigieux» Conseil de sécurité qui gèrent les crises et les conflits de par le monde. Il y a d'autres instances qui ne sont pas forcément visibles au commun des mortels. L'on a l'impression que le dossier du Sahara occidental a été mis en suspension pour qu'il soit traité ultérieurement, selon les exigences des intérêts des «rapaces» ces puissances mondiales bavant pour les richesses de ce territoire. Même le Maroc n'aurait jamais pu mettre les pieds dans ce territoire, ancienne colonie espagnole, sans l'aval «officieux» des puissances mondiales, notamment, les lobbys sionistes amis fidèles des rois du Maroc. Le Maroc avait su comment créer une situation de fait accompli, en opérant des gros investissements. Mais, la houlette de l'ONU et le statut de cas d'occupation illégale, tracasse constamment la classe politique du «royaume chérifien». Toutefois, dans le présent cas et après des années de guerre froide entre les parties concernées par ce conflit, nous constatons enfin une intervention américaine menée par le président américain en personne qui, selon toute vraisemblance, voudrait mettre fin à la situation de «ni guerre ni paix» qui prévaut dans cette importante région du globe. Ce qui est archi-sûr, c'est que l'intervention américaine n'est pas sans visées «impérialistes». Le long littoral atlantique du Sahara, à l'instar de celui de Ghaza pourrait abriter «une Riviera». Ce sont les entreprises immobilières de Trump et celles de ses amis et complices qui pourraient transformer le littoral sahraoui en une Riviera meilleure que celle mondialement réputée en Ligurie, en Italie. Les américains et particulièrement l'entrepreneur-président Trump, ne font pas les bons offices juste pour l'amour de Dieu... Ces gens pensent intérêts et exclusivement intérêts...Ce serait plus tard que nous connaîtrons les vrais mobiles qui se cachent derrière cet éveil rapide, subit et inattendu de la maison blanche à l'égard de ce dossier longtemps délaissé. Concernant l'ONU, c'est une chambre d'enregistrement à la volonté du plus fort.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Gaz, l'Europe s'organise...

A l'approche de l'hiver, Bruxelles s'active sur un dossier devenu existentiel : la sécurité énergétique. Selon Claudio Ribeiro, responsable du négoce de GNL chez Vitol, les stocks européens devraient descendre à 35 % d'ici la fin de la saison froide, contre 83 % début octobre. « L'hiver à venir sera décisif pour l'équilibre du marché », prévient-il, d'autant que les modèles climatiques annoncent une probabilité accrue d'un hiver, La Niña, donc plus froid que la moyenne. Consciente de la fragilité de cette équation, l'Union européenne relance son mécanisme de mise en commun de la demande de gaz, imaginé en 2022 pour coordonner les achats et peser davantage face aux fournisseurs mondiaux. Le commissaire à l'énergie Dan Jorgensen a confirmé, depuis la Roumanie, la création d'un nouveau pool régional pour l'Europe centrale, orientale et du sud-est, visant à négocier « des approvisionnements diversifiés à des prix compétitifs ». L'objectif : sortir définitivement de l'orbite énergétique russe d'ici 2028. Mais la tâche reste ardue. Certains États membres, Hongrie et Slovaquie en tête, redoutent une flambée des prix et défendent leurs contrats existants avec Moscou. Pendant ce temps, les marchés européens affichent une accalmie : le contrat TTF néerlandais se négocie autour de 31,6 euros/MWh, tiré vers le bas par une météo clémente, une production éolienne soutenue et des flux norvégiens renforcés. Une respiration bienvenue dans un marché longtemps sous tension. À l'échelle mondiale, les signaux de reprise du marché du GNL se multiplient. Lors de la conférence Asia Gas Markets, des acteurs comme Uniper et Cheniere ont salué une « hausse de la liquidité et de la flexibilité », évoquant une « nouvelle ère d'optimisation » des échanges. Les prix en Asie restent toutefois supérieurs à 11 \$/mmBtu, loin du seuil de 7-8 \$ jugé nécessaire pour relancer la demande de masse. Sur l'autre rive de la Méditerranée, l'Algérie** renoue avec la croissance gazière. Sa production a progressé de 12 % en un an, atteignant 8,36 milliards de m³ en août 2025. Si les exportations par gazoducs augmentent, celles de GNL reculent, confirmant une priorité donnée aux livraisons régionales et à la fiabilité contractuelle. En toile de fond, Sonatrach modernise ses capacités et renforce ses partenariats européens, profitant d'une conjoncture qui redonne au gaz nord-africain une place centrale dans la stratégie énergétique du continent. À Bruxelles comme à Alger, l'hiver s'annonce donc stratégique : pour les uns, il s'agit d'affermir une autonomie énergétique collective ; pour les autres, de consolider une reconquête de marché. Dans les deux cas, la partie ne fait que commencer.

PLF 2026

Un budget de plus de 370 milliards au secteur de l'hydraulique

Au titre du projet de loi de finances (PLF) 2026, un budget de plus de 370 milliards de DA a été proposé pour le secteur de l'hydraulique, soit une hausse de 19% comparative ment au budget de l'année en cours, a révélé, lundi, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal. Lors d'une séance audition devant la Commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée au budget du secteur inscrit dans le PLF 2026, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, et présidée par Mohamed Benhachem, président de la Commission, le ministre a précisé qu'un montant de 370,325 milliards de DA ont été prévus en tant qu'autorisations d'engagement, et près de 531 milliards de DA en tant que crédits de paiement (+65 % par rapport à 2025). Au titre de la mobilisation des ressources en eau et de la sécurité hydrique, le programme proposé pour l'année prochaine prévoit 67 nouvelles opérations pour un montant dépassant 43 milliards de DA, en plus de la réévaluation de 8 opérations pour un montant dépassant 650 millions de DA. Pour l'approvisionnement en eau potable et industrielle, le PLF prévoit 187 nouvelles opérations pour un montant dépassant les 113 milliards de DA, ainsi que la réévaluation de 27 opérations pour un montant supérieur à 44 milliards de dinars. Quant à l'assainissement et la protection de l'environnement, 67 nouvelles opérations ont été inscrites pour un montant de plus de 49 milliards de DA, avec la réévaluation de 15 opérations pour un montant de 6 milliards de dinars. Dans le domaine de l'irrigation agricole, le programme comprend 30 nouvelles opérations pour un montant supérieur à 23 milliards de DA, ainsi que la réévaluation d'une seule opération pour un montant de 2 milliards de DA.

Pour renforcer leur part dans le mix énergétique national

Les énergies renouvelables au cœur des priorités

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a affirmé, lundi à Alger, que le développement des énergies renouvelables pour renforcer leur part dans le mix énergétique national figurait parmi les priorités des pouvoirs publics, soulignant la nécessité de parvenir à un mix énergétique équilibré mobilisant toutes les ressources disponibles. Lors d'une séance d'audition devant la Commission des finances et du budget de l'APN, consacrée au budget du secteur inscrit dans le PLF 2026, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, et sous la présidence de Mohamed Benhachem, président de la commission, le ministre a précisé que "le développement des énergies nouvelles et renouvelables ainsi que l'efficacité énergétique figuraient parmi les priorités de la stratégie énergétique nationale", soulignant que la nouvelle organisation du secteur permettra au ministère de concentrer ses efforts sur l'accélération de la réalisation des objectifs fixés". Ces objectifs visent à "diversifier les ressources énergétiques en veillant à atteindre un mix énergétique équilibré mobilisant l'ensemble des sources disponibles, notamment par l'augmentation optimale de la part des énergies nouvelles et renouvelables", a ajouté le ministre. Dans ce cadre, M. Adjal a rappelé le projet de production de 15.000 MW d'énergies renouvelables à l'horizon 2035, dont la première phase, d'une capacité de 3.200 MW, est en cours de réalisation à travers 14 wilayas, et ce, parallèlement aux préparatifs pour le lancement d'une opération de raccordement "des zones éloignées au réseau électrique, notamment dans le sud, via des systèmes solaires individuels et des centrales photovoltaïques hors réseau". Le ministre a relevé que ce programme permettra, en plus d'économiser le gaz, "de développer une industrie tout au long de la chaîne de valeur, de stimuler la dynamique de l'hydrogène vert, d'ex-

porter l'électricité produite à partir de sources renouvelables et de réduire l'empreinte carbone". Concernant la subvention de la facture d'électricité en faveur des citoyens dans les wilayas du Sud et de trois wilayas des Hauts-Plateaux (Djelfa, El Bayadh et Naâma), M. Adjal a souligné que l'Etat affecte "plus de 20 milliards DA par an" pour couvrir cette subvention. Evoquant l'hydrogène, le ministre a mis en avant l'attachement du secteur à développer son utilisation progressive dans plusieurs domaines, au regard des grandes potentialités que recèle l'Algérie. A ce propos, M. Adjal a indiqué que l'exécution de la stratégie nationale de développement de ce secteur "exige la réunion de plusieurs facteurs, dont la mise en place d'un cadre réglementaire et institutionnel, la relance des études, la qualification du capital humain, le transfert technologique et le financement, mais surtout un marché transparent et concurrentiel". Il a ajouté que l'Algérie a amorcé une deuxième phase de la concrétisation de la feuille de route de sa stratégie nationale pour le développement de l'hydrogène, relative aux projets pilotes menés par Sonelgaz et Sonatrach, pour produire cette ressource énergétique alternative et plus durable. Des études de faisabilité technique et économique ont été lancées à ce titre pour définir les capacités et les caractéristiques pour les projets d'ammoniac vert et du carburant alternatif durable, a-t-il assuré. Il s'agit également du projet du Corridor sud pour le transport de l'hydrogène "SoutH2 Corridor" qui reliera l'Algérie à l'Allemagne via l'Italie et l'Autriche, l'accord ayant été signé avec les compagnies étrangères pour étudier le raccordement et la commercialisation de l'hydrogène dans les pays du nord de la Méditerranée. Par

ailleurs, le ministre a souligné que l'objectif du secteur, à travers le groupe Sonelgaz, est de renforcer les interconnexions entre les différentes régions du pays afin de garantir la sécurité de l'approvisionnement énergétique et de réduire les coûts, en sus d'améliorer la stabilité et la flexibilité du réseau, et ce dans le but de renforcer le réseau de transport d'électricité et de l'adapter aux exigences de l'intégration des énergies renouvelables dans le réseau. Evoquant les perspectives de coopération avec les pays africains, le ministre a exprimé la volonté du secteur, à travers Sonelgaz et ses filiales, de renforcer les échanges en matière d'électricité, ainsi que de partager les expertises en matière d'étude, d'ingénierie, du développement et de la mise en oeuvre de projets, outre la fourniture d'équipements (turbines, transformateurs, isolateurs, compteurs et stations de recharge pour véhicules électriques). Il a précisé, à cet égard, que Sonelgaz a enregistré plusieurs opérations d'exportation d'électricité, de matériel et d'équipements, en sus de services, pour une valeur totale estimée à 38,87 milliards de DA, comprenant l'exportation de 2663 GWh d'électricité ainsi que des équipements vers la Tunisie, la Libye, l'Italie et l'Irak. Concernant le budget du secteur dans le cadre du PLF 2026, le ministre a précisé qu'une enveloppe de 133,6 milliards de DA a été allouée, principalement au financement des projets de raccordement en électricité et en gaz, à la subvention de la facture d'électricité dans les wilayas concernées du Sud et des Hauts-Plateaux, au développement des énergies nouvelles et renouvelables, à la maîtrise de l'énergie et à l'accompagnement des nouvelles wilayas dans le domaine énergétique.

Marché national des assurances

Une hausse de 8,1 % au 1er semestre 2025

Le marché national des assurances a enregistré, au premier semestre 2025, un chiffre d'affaires en nette hausse de 8,1%, à 99,3 milliards de dinars (mds DA), y compris les acceptations internationales et la réassurance Takaful, relèvent les données du Conseil national des assurances (CNA). Dans le secteur de l'assurance conventionnelle, la branche des assurances de dommages a réalisé un chiffre d'affaires de 80,6 mds DA entre janvier et fin juin dernier (+8,2% sur un an), alors que celle des assurances de personnes a affiché un chiffre d'affaires de près de 12 mds DA (+6,7%), relève la note de conjoncture semestrielle du CNA. L'assurance automobile, qui représente quasiment la moitié de l'activité des assurances de dommages, a enregistré à fin juin dernier un chiffre d'affaires de près de 40 mds DA, en progression de 8,4%, selon les données du CNA. Cette progression reste principalement portée par la sous-branche "Risques obligatoires", qui

a enregistré sur la période une évolution de 17,3% comparativement au 1er semestre 2024, totalisant un chiffre d'affaires de 8,4 mds DA, relève le même bilan, expliquant la hausse par l'augmentation de 30% de la tarification de la garantie "Responsabilité civile". Concernant la branche "Incendie et risques divers" (IRD), qui représente 43,7% de la structure du marché, elle a progressé de +8,4 avec un chiffre d'affaires de près de 34 mds DA, soit une production additionnelle de 2,6 mds DA par rapport à la même période de 2024. Les réalisations de la branche agricole ont affiché durant le premier semestre 2025 un gain supplémentaire de 209,4 millions de Da à 1,3 md Da, soit un taux de progression de 18,8% comparativement au même exercice 2024. Pour l'assurance Takaful, une activité qui enregistrait ces derniers exercices des taux de croissance à trois chiffres, a vu les contributions collectées augmenter à 500,8 millions de Da (+69%).

Lutte contre le cancer Garantir une base de données nationale précise et intégrée

Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudène a affirmé, ce mardi à Alger, la volonté du ministère de garantir une base de données nationale «précise» et «intégrée» sur le cancer, à travers le renforcement de la numérisation de la gestion des registres du cancer au niveau des wilayas et des régions du pays. Présidant l'ouverture de la rencontre annuelle du Réseau national des registres de cancer de population pour l'année 2023, M. Ait Messaoudène a précisé que son département œuvre à «renforcer la transformation numérique dans la gestion de ces registres et à les relier électroniquement aux hôpitaux, laboratoires et centres régionaux». Une démarche, a-t-il dit, qui «contribuera à l'accélération de la collecte et de l'analyse des données, tout en assurant la mise à disposition d'une base d'informations nationale précise et intégrée». Dans ce sillage, le ministre a souligné l'importance de ces registres pour les spécialistes en vue d'être au fait de la situation épidémiologique, de la répartition géographique et démographique et des fac-

teurs inhérents à cette maladie, pour «une orientation plus précise et plus efficace des politiques de santé». Parmi les objectifs stratégiques de ces registres figurent «l'évaluation de l'efficacité des programmes nationaux de dépistage précoce du cancer», «une bonne planification de la répartition des ressources sanitaires et humaines», «le renforcement de la recherche scientifique et des études épidémiologiques», et «le soutien à la prise de décision sanitaire fondée sur des données fiables et des preuves scientifiques», selon le ministre. Pour la réussite de cette démarche, M. Ait Messaoudène a appelé à «une collaboration étroite entre les différents acteurs du secteur, afin d'élaborer des stratégies efficaces, s'appuyant sur la prévention, le diagnostic précoce et les soins», indiquant que le développement de ces registres s'inscrit dans le cadre de l'orientation stratégique de l'Etat, visant à «renforcer la santé publique, à réaliser l'équité dans l'accès aux soins et à améliorer la qualité de la vie». Dans la même optique, le ministre de la Santé a souligné l'engagement de son secteur à «pour-

suivre les efforts visant à consolider le système d'informations sanitaires et à actualiser les registres de cancer de population, en vue de permettre à l'Algérie de faire face efficacement aux défis de cette maladie, et de garantir aux citoyens le droit au diagnostic précoce, aux soins adéquats et à la prise en charge totale». De son côté, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, M. Phanuel Habimana, a loué les efforts consentis par l'Algérie pour faire face à cette maladie, saluant le fait que l'Algérie dispose de registres de cancer, ce qui permettra le «développement de la recherche, l'enregistrement des données exactes sur cette maladie et la planification efficace des ressources, tout en améliorant la qualité des prestations médicales et en réduisant les coûts pour les familles et les autorités publiques». Pour sa part, le directeur général de l'Institut national de santé publique (INSP), M. Abderazak Bouamra, a dévoilé les dernières statistiques relatives aux cas de cancer en Algérie, avec «56 319 nouveaux cas enregistrés en 2023».

SNTF

Les raisons des dysfonctionnements relevés

Lors de la réunion, dimanche dernier, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports avec les cadres du ministère, consacrée à l'évaluation des activités de transport ferroviaire et de transport maritime de marchandises, toute une feuille de route a été consacrée et tracée pour le développement de la SNTF (Société nationale de transport ferroviaire). Le ministre a notamment mis l'accent sur «le développement des performances opérationnelles et financières de l'entreprise, et de rehaussement de la qualité de service à nos concitoyens». C'est ce qu'a déclaré hier matin M. Aibèche Sofiane, directeur de contrôle de gestion des participations à la SNTF lors de son passage à l'émission L'invité du jour de la chaîne 3 de la Radio Algérienne. Le même responsable a ajouté que l'ac-

cent a été mis sur « la ponctualité et la régularité des trains voyageurs, le renforcement de la maintenance du matériel roulant et de l'infrastructure ferroviaire, et le renforcement de la vigilance au niveau des gares, notamment dans les passages à niveau ». Avant de détailler les actions contenues dans la feuille de route « élaborée sur la base d'un diagnostic », et les actions définies à mener, l'invité de la Radio a d'abord expliqué les raisons des dysfonctionnements relevés. On saura ainsi que «67% des trains circulent sur 5% du réseau». Il cite d'abord «le réseau algérois qui s'étale sur 206 kilomètres reliant Alger, Blida, Boumerdès et Tizi Ouzou». Il explique que «c'est un réseau qui contient cinq lignes: celle d'Alger-Thénia vers Tizi Ouzou et Oued Aissi, la ligne Alger-Blida-El-Afroun, une pénétrante vers Zéralda

et la ville de Sidi Abdellah, la pénétrante de l'aéroport international d'Alger, plus une ligne de 8 km reliant Oued Smar à Gué de Constantine». M. Aibèche fait remarquer que «ce sont des lignes très sollicitées et ce réseau ne représente que 5% du réseau global de la SNTF, qui est de 4 708 km, mais il concentre pratiquement 67% du trafic. D'où les difficultés d'exploitation et la saturation de l'infrastructure occasionnant des dysfonctionnements et désagréments pour les usagers ainsi que l'usure du système d'exploitation datant des années 1980». Ceci est aussi à l'origine des «difficultés à trouver de la pièce de rechange, mais nos équipes travaillent jour et nuit pour maintenir ce système et garantir la sécurité des usagers qui constitue la première priorité de notre entreprise», a-t-il souligné.

Dédié aux étudiants

Lancement en Algérie du concours «Huawei ICT Competition 2025-2026»

La nouvelle édition du concours international "Huawei ICT Competition 2025-2026", dédiée aux étudiants issus des différentes universités, a été lancée en Algérie, annonce mardi un communiqué de l'entreprise Huawei Algérie spécialisée dans les télécommunications. Les inscriptions, qui ont débuté cette semaine, pour les étudiants algériens, se poursuivront jusqu'au 15 décembre 2025, précise l'entreprise, invitant les étudiants intéressés des universités réparties à travers le territoire national à s'inscrire via la plateforme officielle de Huawei : <https://e.huawei.com>. Il est à relever que la compétition internationale "Huawei

ICT Competition", destinée aux étudiants issus des universités du monde entier, "offre une opportunité unique de valoriser leurs compétences en technologies de l'information et de la communication (TIC)", précise la même source. Pour cette édition, le concours mettra l'accent sur trois domaines clés, à savoir le Cloud, le réseau et le Computing avec également des compétitions dans le "Teaching" et "l'Innovation", ouvrant ainsi la voie à de multiples formes d'excellence technologique et pédagogique. Pour rappel, lors des six dernières éditions, les équipes d'étudiants algériens ont remporté plusieurs prix et décroché les premières places dans cette com-

pétition, confirmant ainsi leur talent dans le domaine des TIC. L'organisation du concours "Huawei ICT Competition" en Algérie se déroule en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et du ministère de la Poste et des Télécommunications. Ce concours est présenté comme un événement annuel mondial qui réunit les étudiants et les enseignants pour stimuler les échanges, l'innovation et l'acquisition de compétences pratiques, note l'entreprise Huawei, relevant qu'il est reconnu comme "un programme phare, partenaire clé par l'Académie mondiale des compétences de l'UNESCO".

Air Algérie

Lancement de deux nouvelles lignes reliant Alger à Guangzhou et Rotterdam

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé mardi dans un communiqué, l'entrée en service de deux nouvelles lignes internationales reliant Alger à Guangzhou (Chine) et à Rotterdam (Pays-Bas). Les premiers vols sur ces lignes ont été effectués le 27 octobre 2025 à destination de Guangzhou et le 28 octobre à destination de Rotterdam, précise la même source. "Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la compagnie visant à renforcer sa présence à l'international et à relier l'Algérie à d'importants pôles économiques et commerciaux en Asie et en Europe, offrant ainsi à ses clients davantage de destinations directes et d'options de voyage confortable", indique la compagnie aérienne. Air Algérie a réaffirmé, dans son communiqué, "son engagement à poursuivre la modernisation de sa flotte et l'élargissement de son réseau, contribuant ainsi à consolider la position du transporteur national et à renforcer le rôle de l'Algérie en tant que hub régional du transport aérien".

Accidents de la route

29 morts et 1772 blessés en une semaine

Vingt-neuf personnes ont trouvé la mort et 1772 autres ont été blessées dans 1502 accidents de la circulation, survenus entre les 19 et 25 octobre en cours à travers le territoire national, a indiqué mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans de la wilaya d'Alger avec 4 morts sur les lieux d'accident et 157 blessés dans 165 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 1797 interventions pour procéder à l'extinction de 1234 incendies notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (148 incendies), Tizi Ouzou (119) et Blida (79). Concernant la lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 140 dans plusieurs wilayas du pays.

Trafic de psychotropes

Un réseau criminel tombe à Sétif

La brigade mobile de police judiciaire de la sûreté de daïra d'Ain Oulmene (Sud de Sétif) a démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes au centre-ville d'Ain Oulmene constitué de 6 personnes dont des professionnels de la santé, a-t-on indiqué lundi dans un communiqué des services de la sûreté de wilaya. L'opération a été menée après exploitation d'informations relatives à l'activité suspecte d'un réseau criminel organisé de trafic de trafic de psychotropes, selon le communiqué qui a précisé que les investigations et la surveillance des suspects ont permis de repérer un véhicule de tourisme à son bord quatre personnes qui ont obtenu des médicaments chez une officine privée avant d'être arrêtées en flagrant délits de possession de psychotropes. Le document a indiqué que les investigations préliminaires ont révélé que les médicaments ont été obtenus sur ordonnances médicales délivrées par un médecin particulier auprès d'un pharmacien qui constitue le fournisseur du réseau criminel en contrepartie de sommes d'argent atteignant les 45.000 DA par ordonnance. Les recherches ont permis d'identifier le médecin impliqué dans l'affaire qui prescrivait les ordonnances au profit des membres du réseau criminel sans consultation en contrepartie d'un montant de 12.000 DA par ordonnance, a-t-on précisé. En coordination avec le parquet compétent, il a été procédé à la perquisition des domiciles des suspects, de la pharmacie et du cabinet médical ayant donné lieu à la saisie des registres relatives aux ordonnances mis à la disposition du pharmacien et du médecin, de 50 ordonnances établies et de 360 unités de psychotropes, a-t-on indiqué.

La société des ciments de Saïda (**S.C.I.S**) relance un 2eme avis d'appel d'offres national et international suite à l'infiructuosité relatif à : « **l'étude, fourniture, supervision de montage et mise en service d'un concasseur argile pour la société des ciments de SAIDA** »

La date limite de dépôt des offres est le **31 DECEMBRE 2025**

- Les deux enveloppes fermées relatives à l'offre technique et commerciale sont placées à l'intérieur d'une enveloppe extérieure **fermée et anonyme** sur laquelle sont portées uniquement les mentions suivantes :

« L'ETUDE, FOURNITURE, SUPERVISION DE MONTAGE ET MISE EN SERVICE D'UN CONCASSEUR ARGILE POUR LA
SOCIETE DES CEMENTS DE SAIDA »

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **CENT -QUATRE VINGT (180) jours** de la date limite de remise de leurs offres.

NB : les offres doivent être déposées par les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés auprès du secrétariat de la commission des achats de la S.C.I.S, seul le cachet du secrétariat des achats faisant foi.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531100998 30.10.2025

المجمع الصناعي لإسمنت الجزائر

GIC GROUP

ALICEF المجمع الصناعي لإسمنت الجزائر

GROUPE INDUSTRIEL DES CEMENTS D'ALGERIE

SOCIETE DES CEMENTS DE SAÏDA

« S.C.I.S. »

ش.ذ.ر - راسمالي الاجتماعي : 1 050 000 000 DA

N° Identification Fiscale : 098620100631731 - N° Article d'imposition : 20100010141 - N° Registre de Commerce : 0742051 B 98

SIEGE SOCIAL : 95 BP SAIDA (W. SAIDA) - Algérie.

Tél : (048)31.12.12 / (048)31.13.70 - Fax : (048)31.13.16

E-MAIL : sdcg@scis.dz / sm.scis@yahoo.fr

ALGERIA

الجمهورية الجزائرية
Dzayer Republic of Algeria

Certification System JAFI

La société des ciments de Saïda (**S.C.I.S**) lance un avis d'appel d'offres national ouvert aux entreprises spécialisées dans le domaine : « **Mise à Disposition du Personnel de Maintenance Industrielle** »

La date limite de dépôt des offres est le **17 novembre 2025**

- Les deux enveloppes fermées relatives à l'offre technique et commerciale sont placées à l'intérieur d'une enveloppe extérieure **fermée et anonyme** sur laquelle sont portées uniquement les mentions suivantes :

« Mise à Disposition du Personnel de Maintenance Industrielle »

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **cent -vingt (120) jours** de la date limite de remise de leurs offres.

NB : les offres doivent être déposées par les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés auprès du secrétariat de la commission des achats de la S.C.I.S, seul le cachet du secrétariat des achats faisant foi.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531100999 30.10.2025


 المجموع الصناعي لإسمنت الجزائر
ALICEF

المجمع الصناعي لإسمنت الجزائر
GROUPE INDUSTRIEL DES CEMENTS D'ALGERIE
SOCIÉTÉ DES CEMENTS DE SAÏDA
« S.C.I.S. »

ش.ذ.ر. - رأسمالها الاجتماعي : 1 050 000 000 DA
 N° Identification Fiscale : 099820100631731 - N° Article d'imposition : 20100010141 - N° Registre de Commerce : 0742051 B 98
 SIEGE SOCIAL : 95 BP SAIDA (W. SAIDA) - Algérie.
 Tél : (048)31.12.12 / (048)31.13.70 - Fax : (048)31.13.16
 E-MAIL : sdg@scis.dz / sm.scis@yahoo.fr

ALGERAC
 شركة الإسمنت الجزائرية
 Département Algérie - 95 BP SAÏDA
 Certification Système ISO 9001

La Société des ciments de SAIDA (SCIS), informe l'ensemble des soumissionnaires intéressés ou ayant retiré le cahier des charges relatif à l'appel d'offre national et international restreint au fabricant **N° 02/DT/SCIS/2025** portant « **ETUDE, FOURNITURE, SUPERVISION DE MONTAGE ET MISE EN SERVICE D'UNE LIGNE D'ENSACHAGE COMPLETE** », que la date de dépôt des offres et d'ouverture des plis a été prorogé jusqu'au **27/11/2025**

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531101000 30.10.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME
DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA DE RELIZANE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

dont le NIF. N° (424024000048285)

Conformément à l'article 46 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

- APPEL D'OFFRE AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 56 /2025 Au Journaux (El Dawri en langue Arabe en date du 06/10/2025
Et (Le Carrefour D'Algérie en langue Français en date du 06/10/2025 Concernant le :

PROJET : Réalisation d'une Unité République de Sécurité Avec 04 Logts à RELIZANE.

Lot 13: Parcours du Combattant
Lot 14: Salle de Sport
Lot 15: Stade en Gazon Synthétique

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres Technique et Financière en date du 20/10/2025 est attribué provisoirement aux soumissionnaires suivants :

N° du Lot	ENTREPRISES	MONTANT DE L'OFFRE	MONTANT CORRIGE	Délai	OBS
13	Infructueux				
14	Infructueux				
15	BENLAHMAR ABDELAZIZ NIF : 16948170172138	9.258.580.80 DA	9.258.580.80 DA	02 Mois	Moins disant Qualité Techniquement

NB : le service contractant est tenu d'inviter tout soumissionnaire intéressé de se rapprocher à nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le soumissionnaire peut introduire un recours auprès de la commission de wilaya des Marchés publics dans un délai de dix (10) jours, à compter de la publication du présent avis 02 dans le BOMOP et les quotidiens nationaux et Presse Electronique Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

OBSERVATION : Pour Le Lot : N°=13 est déclaré Infructueux ,Aucun Pils Requ.

Pour Le Lots : N°=14; est déclaré Infructueux ,Le financement des besoins ne peut être assuré, Conformément à L'article 40 du décret présidentiel N°15-247 en date du 16 Septembre 2015.

Nouveau wali d’Oran

Said Sayoud préside la cérémonie d’installation

Le ministre de l’Intérieur, des Collectivités Locales et des Transports, M Said Sayoud, a présidé mercredi 29 octobre à Oran, la Cérémonie officielle d’installation du nouveau wali, M.Brahim Ouchane, en remplacement de M. Samir Chibani, nommé wali de Guelma dans le cadre du remaniement partiel dans le corps des walis et des walis délégués, décidé le 27 octobre par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. La cérémonie a eu lieu en présence des deux walis Samir Chibani et Ouchane Brahim, du P/APW, du SG de la wilaya, du Comité sécuritaire, des représentants parlementaires, du délégué local du Médiateur de la République, des magistrats, des élus locaux (APC -“APW), de l’Observatoire national de la société civile, du Conseil supérieur de la jeunesse et des cadres exécutifs locaux. Le nouveau wali d’Oran, M. Brahim Ouchane, est un professeur du droit et des lettres ayant exercé comme wali délégué à Zéralda puis wali de M’sila et Blida. Lors d’une allocution d’ouverture, le ministre de l’Intérieur, M. Said Sayoud, s’est déclaré «particulièrement ému» de retrouver la wilaya d’Oran où, dira-t-il: «y avoir passé les plus beau jours de sa vie durant plus de trois ans». M. Sayoud dira dans ce contexte que ce mouvement partiel décidé par le président de la République s’inscrit dans la volonté de



l’Etat de renforcer la gouvernance locale et de poursuivre les programmes de modernisation de l’administration territoriale locale conformément aux orientations du président de la République. C’est un engagement du président de la République pour la concrétisation des objectifs du développement local vu la position géostratégique de la wilaya d’Oran, ses potentialités et son statut de pole attractif par excellence dans la Méditerranée a ajouté le ministre de l’intérieur L’ex-wali d’Oran a, entres autres, des projets importants lancés comme la pénétrante auto-portuaire, l’usine de dessalement de Cap blanc pour renforcer la sécurité hydrique de la wilaya, l’usine automobile «Fiat», les projets agricoles et touristiques, les projets de santé de Gdyel et Oued Tlélât et a appelé les autorités publiques loca-

les à redoubler d’efforts afin de poursuivre la dynamique du développement local tout en remerciant Samir Chibani pour les efforts entrepris à la tête de la wilaya pendant plus d’une année et demi. M. Sayoud a également insisté sur les secteurs de l’industrie de transformation, l’agriculture et les Mines dans lesquels, souligne-t-il: «il va falloir investir davantage» tout en appelant par ailleurs les walis à œuvrer à être à l’écoute des citoyens. Dans ce sillage, le ministre de l’Intérieur a souligné qu’«un Etat fort ne peut se construire qu’avec des relations fortes entre d’une part les élus et les walis et d’autres part entre les élus et les citoyens» pour l’intérêt suprême du pays tout en faisant de la prise en charge des pré-occupations des citoyens leur «cheval de bataille».

B. Habib

Zones humides d’Oran

Projet d’aménagement du lac «Telamine»

Le lac "Telamine", situé à l’Est d’Oran et classé à l’échelle mondiale sur la liste Ramsar des zones humides, a bénéficié, récemment, d’un projet d’aménagement, a-t-on appris, mardi, auprès de la Conservation des forêts de la wilaya. Cette initiative s’inscrit dans le cadre du projet de gestion durable des ressources en eau et de restauration du rôle écologique des zones humides, en application de l’accord signé entre la Direction générale des forêts (DGF) et le Fonds mondial pour la nature (WWF Afrique du Nord), a précisé à l’APS le Conservateur des forêts, Abdelghani Karboua. L’opération

porte sur l’élaboration d’un plan de gestion durable spécifique à la zone humide de Telamine, visant à l’alimenter de 15 millions de litres d’eau claire, à restaurer ses habitats naturels et sa biodiversité, et à préserver son rôle d’habitat privilégié pour de nombreuses espèces d’oiseaux migrateurs protégés, notamment le flamant rose, a ajouté M.Karboua. Ce projet d’aménagement, qui s’étendra sur trois ans, vise également à renforcer la gouvernance, la coopération intersectorielle et l’éducation environnementale au profit des habitants et associations riveraines de la zone humide, a indiqué la même source. Le lancement

effectif du projet interviendra après la signature de l’arrêté de wilaya portant création du comité des zones humides et de restauration des habitats naturels, actuellement en cours de validation, indique-t-on. Le coût du projet est estimé à 300.000 euros, financé par l’entreprise partenaire Unilever, qui s’est engagée à mettre en œuvre un programme de gestion durable de l’eau dans 100 sites à travers le monde, et exécuté par le WWF, sous la supervision et le soutien logistique et humain de la Direction générale des forêts, dans le cadre de la stratégie nationale des zones humides en Algérie, a-t-on fait savoir de même source.

Mémoire d’Oran

Ahmed Hamada, un Oranais au service de la patrie

Par Youcef Chaibi

Dans l’ombre des grands récits de la guerre de Libération, certains noms méritent d’être ravisés dans la mémoire collective. Parmi eux, celui d’Ahmed Hamada, un fils de Kristel, modeste, courageux et profondément attaché à sa patrie. Son parcours, marqué par le sacrifice et la fidélité à la cause nationale, témoigne de l’engagement silencieux de milliers d’Oranais durant les années sombres de l’occupation. Né le 26 août 1921 à Kristel (wilaya d’Oran), Ahmed Hamada s’est très tôt engagé dans la lutte contre le colonialisme. Fidèle compagnon du moudjahid Bouhjar Benhaddou, plus connu sous le nom de colonel Othmane, il participa activement au ravitaillement des groupes

de résistance à Oran. Homme de confiance, Hamada faisait régulièrement la route vers le Maroc, sous le prétexte d’un commerce de fruits. En réalité, il en profitait pour ramener des armes et du matériel destinés aux moudjahidine. Ces voyages périlleux, il les effectuait souvent accompagné de son épouse, Djellat Zaza, dans le but de tromper la vigilance de l’armée coloniale. Cette femme, d’un courage rare, était la sœur du moudjahid Djellat Belkacem, enlevé par les troupes françaises en 1958 et jamais revu depuis. Le destin de cette famille, marqué par la douleur et la résistance, illustre à lui seul les sacrifices consentis par les foyers oranais pour la liberté du pays. Le frère d’Ahmed, Hamada Habib, tomba à son tour, abattu par l’armée coloniale en mai 1958 à Brunie (Oran), aux côtés

de ses compagnons Boucetta et Gounani. Cette même nuit, le malheur frappa encore : Ahmed Hamada fut arrêté à son domicile, sis au 52 rue Marcel Saint-Germain, quartier Choupot à Oran. Après l’indépendance, il vécut discrètement à Oran, fidèle à ses principes et à la mémoire de ses compagnons de lutte. Loin de toute gloire, il garda le silence des justes, préférant la modestie à la reconnaissance publique. Ahmed Hamada s’est éteint le 29 septembre 1997 à Oran, laissant derrière lui un exemple de loyauté et de courage. Aujourd’hui encore, son nom résonne dans le cœur de ceux qui se souviennent. Ahmed Hamada fut de ces hommes qui ont donné sans rien attendre en retour, de ces bâtisseurs d’indépendance que l’histoire doit préserver de l’oubli.

Salon «Industry Grand Expo 2025»

Ouverture de la 1ère édition avec la participation de 31 exposants

La première édition du salon international "Industry Grand Expo 2025" (IGE 2025), dédié aux fournisseurs de l’industrie, a ouvert ses portes, lundi, avec la participation de 31 exposants, nationaux et étrangers. Cette première édition, placée sous le thème "Innovation et normalisation : l’Algérie, hub industriel mondial", enregistre la participation d’exposants algériens et étrangers de plusieurs pays, comme l’Italie, la Turquie, la Tunisie et la Suisse, a indiqué le commissaire du salon, Abdeldjalil Sayah, dans une déclaration à la presse en marge de l’ouverture. Les exposants représentent plusieurs filières industrielles, dont le secteur pharmaceutique, l’agroalimentaire, la chimie, le textile, l’électronique, l’énergie et l’environnement, ainsi que le domaine des accessoires automobiles, a-t-il précisé. Organisé par AIR Group en partenariat avec Momentum, sur une durée de quatre jours, cet événement se veut un incubateur stratégique pour l’industrie nationale, visant à promouvoir l’innovation, la modernisation et la mise à niveau des entreprises industrielles conformément aux normes internationales, a-t-on souligné. IGE 2025 s’articule autour de quatre grands axes : l’innovation et les technologies de production, la normalisation et la qualité, la formation et le transfert de savoir-faire, ainsi que le soutien à la création de projets industriels, a-t-on ajouté. Un espace baptisé "Atelier Kick Factory" est dédié à l’accompagnement des projets innovants en vue de leur industrialisation, a fait savoir M. Sayah, ajoutant que 12 startups vont présenter leurs projets afin de trouver des partenaires industriels pour leur concrétisation. Des conférences thématiques seront organisées en marge de l’exposition, abordant des questions liées à l’automatisation, la digitalisation, la gestion de la production et l’industrie 4.0, animées par des experts nationaux et internationaux. Le salon comprend également l’organisation de la cérémonie "ILHAMAWARD", destinée à récompenser les industriels algériens les plus inspirants pour leurs initiatives et leur contribution au développement du secteur.

Nouvelle route du port
Un jeune percuté par une moto

Il était environ 06 heures du matin, du lundi dernier, lorsque les secouristes de l’unité Akid Lotfi, relevant de la direction de la protection civile, ont été alertés suite à un accident de la circulation. Selon une source officielle, un jeune âgé de 35 ans a été percuté par une moto. La victime grièvement blessée à la tête, a été évacuée vers les services des urgences de l’EHU. Une enquête a été ouverte.

A.Kader

Hai El Moustakbal
Une dame chute du 14ème étage

Les secouristes de la direction de la protection civile de la wilaya d’Oran, sont intervenus dans la journée d’avant-hier, aux environs de 15 heures 30 mn, suite à une chute, dont la victime est une dame âgée de 68 ans. La victime est tombée du 14eme d’un bâtiment en voie de construction. Fort heureusement que la chute de la victime s’est arrêtée au 12eme étage. Selon une source bien informée, la dame en question a été sérieusement blessée. Après avoir reçu les premiers soins sur les lieux de la chute, la victime a été évacuée vers les services des urgences de l’EHU 1er novembre 1954 à l’USTO. Une enquête a été ouverte pour faire lumière sur cette chute.

A.Kader

Oued R'hiou (Relizane)
**Opérations de nettoyage
et de curage suite
aux récentes inondations**

A la suite des inondations qui ont touché la ville d'Oued R'hiou dans la wilaya de Relizane ces derniers jours, les autorités locales ont lancé d'importantes opérations de nettoyage et de curage à travers les différents quartiers et rues. Ces efforts visent à éliminer les effets des fortes pluies récentes et à restaurer la situation à la normale. Ces opérations mobilisent activement les agents de l'Office National de l'Assainissement (ONA), les services de la commune, la Protection civile, et l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI), ainsi que les autres secteurs concernés, qui ont mis à disposition tous les moyens matériels et humains nécessaires pour une intervention rapide.

Les travaux incluent le curage des caniveaux et des cours d'eau, l'évacuation des boues, remblais et débris des crues, ainsi que le nettoyage des abords des établissements publics et des zones touchées, afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et d'assurer la fluidité de la circulation dans les quartiers partiellement affectés par les fortes pluies. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre des directives du wali, M. Kamel Berkane, qui a insisté sur la nécessité d'une intervention rapide pour remédier aux dommages causés par les intempéries, tout en assurant un suivi et un contrôle de terrain continus jusqu'à l'achèvement complet des travaux dans toutes les zones affectées.

Les services locaux ont confirmé que les interventions se poursuivent à un rythme soutenu, en coordination avec les différentes instances, afin de restaurer la vie normale dans les plus brefs délais, notamment dans les quartiers ayant connu des accumulations importantes d'eau et des dépôts de boue suite aux fortes pluies récentes.

N. Ouadah

Saïda
**Le wali maintenu
pour un deuxième souffle**

Le président de la République a opéré, lundi dernier, un mouvement partiel dans le corps des walis et des walis-délégués. Le maintien du wali actuel, Mermouri, a été commenté différemment. Le communiqué de la Présidence est venu pour mettre un terme aux spéculations des uns et des autres sur le maintien du wali ou non à la tête de la wilaya de Saïda et pourtant certains avaient même juré devant l'Eternel qu'il était partant alors que d'autres, très satisfaits de son maintien, plaident pour la stabilité et la continuité dans la remise à niveau de la wilaya. Quoi qu'il en soit, la nouvelle du maintien du wali Mermouri à Saïda est ressentie par les acteurs de la wilaya comme une fin d'un long suspens entretenu par le pouvoir central. Les querelles de clochers et les surenchères qui alimentaient la rue et les cafés de la place publique se sont estompées. Aujourd'hui, il appartient aux hommes jaloux de leur ville de retrousser leurs manches et d'amorcer un nouveau décollage porteur d'espoirs et de solutions aux problèmes que vivent les citoyens. Chacun de nous est investi d'une mission pour la remise à niveau de notre wilaya et il est impératif que chaque partie doit jouer pleinement son rôle avec comme unique objectif l'intérêt du citoyen et le développement de la wilaya. Maintenant que le renouvellement de confiance vient d'être accordé au wali Mermouri par le chef de l'Etat Tebboune, que les mauvaises langues arrêtent leurs ragots ravageurs et autres Galou-Galou qui occupent les devants de la scène locale.

OULD OGBAN

Journées médico-chirurgicales à El-Bayadh
**Plus de 60 interventions chirurgicales
réalisées à l'hôpital d'El-Abiodh Sidi Cheikh**

Plus de 60 opérations chirurgicales ont été effectuées à l'hôpital d'El-Abiodh Sidi Cheikh (Bayadh) dans le cadre des journées médico-chirurgicales, a-t-on appris, mardi, auprès du directeur de cet établissement public de santé, Djilali Boudia. Selon le responsable, l'Etablissement public hospitalier (EPH) d'El-Abiodh Sidi Cheikh a organisé, les 27 et 28 octobre, ces journées médico-chirurgicales en coordination avec l'Association nationale «Les Amis du Malade», dans les spécialités de chirurgie générale, d'oto-rhino-laryngologie (ORL) et de chirurgie orthopédique. L'événement a été supervisé par le Pr Chadli Noureddine, spécialiste en chirurgie générale au CHU d'Oran, accompagné de son équipe médicale, ainsi que du personnel médical et paramédical de l'hôpital d'El-Abiodh Sidi Cheikh.

Mostaganem
**L'Ambassadeur de l'Éthiopie relance
le partenariat avec GISB ELECTRIC**

Par Charef Kassous

La vision des pouvoirs centraux du pays qui consiste à développer l'investissement dans le secteur de l'électricité et des énergies renouvelables et à orienter l'excédent énergétique vers l'exportation, demeure une stratégie très plausible. Cette politique adoptée par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est assurément valorisée lors du Salon intra africain IATF 2025. A l'occasion de cette manifestation, Mostaganem a marqué son passage grâce à GISB ELECTRIC, entreprise qui a décroché des contrats de partenariat soldés par des montants considérables pour l'export et le transfert du savoir-faire de l'ingénierie algérienne.

Dans ce sillage même, l'Éthiopie qui est un pays ami, porte un intérêt exceptionnel à l'industrie électrique en Algérie car son ambassadeur, son Excellence, Mr. Suleiman Dedefo, revient au complexe industriel de Mesra-Mostaganem une seconde fois mais cette fois-ci accompagné de M. Dereje Mamuye, Président-Directeur Général de la société Africa Investment Holding (AHG), ainsi que de ses représentants. Cette seconde visite s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre les deux pays. Elle a permis d'examiner les voies de coopération commune et les opportunités de partenariat stratégique dans le domaine des industries électriques et de l'énergie. Le PDG éthiopien représente donc une des plus grandes



sociétés de construction privée de ce pays africain lequel est en pleine transition vers l'industrialisation avec des réformes pour dynamiser le secteur des énergies grâce à ce grand projet qui est le barrage hydrique de la Renaissance.

Lors de la rencontre de ce mardi 28 octobre 2025 à Mesra, le PDG de GISB ELECTRIQUE a fait un état des lieux relatif au déficit énergétique dans certains pays africain, il a abordé la problématique des pertes d'énergie occasionnées par la vétusté des réseaux, par les coûts exagérés de la consommation mais pas que, il a suggéré une industrialisation dans ce secteur car l'Ethiopie, a-t-il déclaré, peut, grâce à son potentiel devenir un acteur énergétique incontournable de région nommée la corne de l'Afrique. Mr D.Kobibi Bachir a affiché sa disponibilité à aider ce pays frère par le transfert du savoir-faire et de la technologie algérienne en vue de promouvoir l'industrie élec-

trique dans cette zone. Et d'ajouter que l'Ethiopie peut, aujourd'hui, profiter de son potentiel minier, de ses capacités hydriques ainsi que de sa jeunesse. Faut-il souligner que le PDG de GISB ELECTRIC a suggéré également mettre à contribution toute l'industrie électrique du pays par le biais du Cluster Des Industries Électriques algériennes dont il est vice-président. Cet organe créé récemment a permis de dynamiser l'industrie énergétique et il se place aujourd'hui comme rampe de lancement pour les investissements dans les pays africains. A l'issue de cette rencontre, riche en échanges et suite à la visite des convives aux installations de production du complexe, des décisions d'entreprendre des démarches pour des projets ciblés par une visite qu'effectueront prochainement les responsables de GISB à Adis-Abeba. En s'ouvrant à l'Algérie, l'Éthiopie aurait pris les bonnes décisions.

Journée de l'arbre à Sidi Bel Abbès
**Réflexions saisissantes sur l'impératif écologique
et la conscience citoyenne**

Par Mohamed Nouar

L'événement récent de la Journée Nationale de l'Arbre, marqué par une initiative ambitieuse de plantation d'arbres à l'échelle nationale, transcende la simple action de reboisement pour s'ériger en un véritable marqueur de la mutation des consciences face à l'urgence climatique et à l'épuisement des ressources. Loin d'être une simple opération de verdissement cosmétique, cette mobilisation plurielle impliquant des institutions étatiques, la société civile, le secteur privé et la jeunesse, illustre une reconnaissance croissante de l'interdépendance systémique entre la prospérité humaine et la vitalité des écosystèmes.

L'acte de planter un arbre, en particulier le Paulownia choisi pour ses qualités de croissance rapide et de séquestration de carbone, devient un méta-narratif puissant. Il ne s'agit plus seulement d'un geste pédologique, mais d'une affirmation de souveraineté écologique et d'un investissement stratégique dans le capital naturel national. La forêt, dans ce contexte, n'est pas une ressource passive, mais une infrastructure essentielle qui régule le cycle de l'eau, prévient l'érosion et offre des services écosystémiques cruciaux. Cette initiative pilotée par la direction de l'environnement de Sidi Bel Abbès, tout en s'inscrivant dans une démarche nationale de lutte contre la désertification et de promotion de la biodiversité, pose également la question de la résilience territoriale. Le choix d'intégrer des espaces urbains, comme le Parc Sidi Mohamed Ben Ali, dans cette campagne, signale une volonté d'introduire des "poumons verts" au cœur des agglomérations, améliorant ainsi la qualité de vie et la santé environnementale des citoyens. L'aspect le plus intellectuellement stimulant de cette journée réside peut-être dans la démonstration d'une synergie organisationnelle réussie. La participation conjointe de la Direction de l'Environnement, de la Gendarmerie, des Affaires Religieuses,

de l'Éducation et du tissu associatif dépasse le cadre d'une simple coordination logistique. Elle révèle l'émergence d'un consensus éthique où la responsabilité environnementale n'est plus l'apanage d'un seul ministère, mais une obligation transversale et un pilier du contrat social réaffirmé. Le rôle des institutions éducatives, en particulier, est fondamental en impliquant les élèves, on assure la transmission intergénérationnelle de la culture de l'arbre, transformant le reboisement en un rite citoyen et un acte de pédagogie active. L'animation ludique pour les enfants, loin d'être un détail anecdotique, est l'outil par lequel la complexité écologique est traduite en un engagement émotionnel précoce. La mobilisation autour de ces 400 arbres à Sidi Mohamed Ben Ali, réplique microcosmique de l'objectif du million à l'échelle nationale, est un puissant symbole de solidarité environnementale. Elle rappelle que la préservation des ressources naturelles n'est pas une contrainte, mais une opportunité de cohésion sociale et une condition sine qua non pour un développement durable et équitable. L'enjeu n'est plus seulement de planter, mais d'enraciner durablement cette éthique écologique dans le tissu des politiques publiques et dans le quotidien de chaque citoyen.

Ouargla

Dynamiser les comités de quartiers pour appuyer le développement local

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissem Hamlaoui, a appelé, lundi depuis la wilaya de Ouargla, à dynamiser les comités de quartiers et des villages en tant qu'espaces nécessaires de concertation, de participation et de moyen efficace pour le soutien de la gouvernance locale et de consécration de la démocratie participative. Présidant l'ouverture des assises d'associations des comités de quartiers et de localités ayant regroupé, à la maison de la culture Moufdi-Zakaria de Ouargla, plus de 200 représentants d'associations locales des wilayas de Ouargla et de Tougourt, Mme Hamlaoui, accompagnée des autorités locales, a affirmé que "cette initiative (assises) tend à consolider l'action participative, consacrer une approche efficace de proximité en impliquant la société civile dans le développement local et ancrer les valeurs de la citoyenneté. Elle a, à ce titre, mis en avant le rôle essentiel des associations dans la prévention des fléaux sociaux, et de la drogue, le raffermissement de la cohésion et la sécurité sociale, l'ancrage du sens civique de signalement et du bénévolat et l'amélioration du cadre de vie. Dans ce sillage, la présidente de l'ONSC a convié les acteurs locaux de mettre à profit ces assises pour



enrichir des solutions applicables, avant de soutenir que l'observatoire devra soumettre ces suggestions et recommandations aux hautes instances du pays pour prendre les décisions adéquates. Ces rencontres s'inscrivent au titre des préparatifs des assises nationales des comités de quartiers et de villages prévues en décembre prochain, ajoutant que des rencontres similaires ont été initiées au niveau des wilayas d'El-Ménia, El-Oued, El-Meghaïer, Sétif, Laghouat, Relizane, Batna, Mascara, Mila et Chlef, pour se poursuivre au niveau d'autres wilayas, a fait savoir Mme Hamlaoui. Les associations participantes ont mis à profit cette rencontre pour saluer cette initiative la qualifiant d'espace propice pour échanger les expériences et passer

en revue les actions réussies en termes d'actions de proximité et de développement local. La présidente de l'observatoire a, en marge des assises, donné le coup d'envoi d'une caravane médicale, initiée par l'association Amel El-Hayet, en coordination avec le croissant rouge algérien (CRA) de Ouargla au profit des personnes à besoins spécifiques et enfants paraplégiques, avant de remettre des fauteuils roulants aux enfants handicapés et une ambulance pour la daïra frontalière d'El-Borma. Elle a également procédé, dans le cadre des activités d'Octobre rose au lancement, au niveau de la salle de soins du quartier Tezegreret, Ouargla, d'une campagne de sensibilisation sur le dépistage précoce du cancer du sein.

71ème anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale

Inauguration et pose de la première pierre de nombreux projets à Constantine

Plusieurs projets de développement économique, industriel, d'habitat et de proximité ont été inaugurés ou lancés en chantier mardi, à Constantine, sous la supervision du wali, Abdelkhalek Sayouda dans le cadre de la célébration du 71e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954 et du 63e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale sur la Radio et la Télévision algériennes. A cette occasion, dans la commune de Didouche Mourad, il a été procédé à l'inauguration d'une nouvelle extension de la minoterie "Kenza" (unité d'emballage et de conditionnement), qui offre plus de 100 emplois, ainsi que l'entreprise "Mizo Lab", spécialisée dans la fabrication de produits para-pharmaceutiques et cosmétiques, dotée d'une capacité de production de plus de 150 000 unités et ambitionnant l'exportation de compléments alimentaires vers le marché africain. Le wali a également procédé à l'inauguration de l'entreprise "Chaussure Mondiale", dédiée à la fabrication de chaussures, qui emploie 710 travailleurs. Par ailleurs, le chef de l'exécutif local a procédé à la pose de la première pierre du parc de loisirs et de sports, prévu sur une superficie de 7 hectares, dans la zone dite El-Hamaïz (Didouche Mourad). Ce projet comprend un espace de sports et de jeux, trois terrains polyvalents, deux terrains de pétanque, ainsi que des aires de détente et de jeux pour enfants, pour un montant global de



122 millions de dinars. Dans le domaine du logement, plusieurs chantiers ont été lancés à travers les communes de la wilaya, dont notamment les projets de réalisation de 400 logements publics locatifs à Didouche Mourad et 600 logements au quartier des Frères Abbas à Constantine. Aussi, des chantiers de réalisation de 500 logements promotionnels aidés à Serkina, 200 logements à Ibn Ziad, 160 logements à Hamma Bouziane et 100 logements à Messaoud Boudjeriou, inscrits dans le cadre du programme 2024 qui totalise 4 800 unités publiques locatives, ont été lancés. Pour l'amélioration du cadre de vie des citoyens, M. Sayouda a mis en service le raccordement au réseau du gaz naturel de 71 habitations dans le quartier Es-Salem (Didouche Mourad), un projet qui a nécessité l'installation de

1,2 km de réseau, pour un coût de 3,57 millions de dinars, ainsi que des travaux d'aménagement estimés à 28 millions de dinars. Il a également inauguré le raccordement de la conduite de refoulement du puits artésien avec l'alimentation électrique du réservoir de 500 m³ au hameau Aïn Essâad, au profit de 2 500 habitants, permettant ainsi d'améliorer la capacité et la régularité de l'approvisionnement en eau. Dans une déclaration à la presse, le wali a précisé que le programme prévu à l'occasion de la commémoration du 71e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954 est principalement axé sur les projets à caractère social, notamment le logement social et le logement promotionnel aidé (LPA), dont 4 660 unités ont été lancées.

Béjaïa

Arrestation de deux individus pour violation de la franchise universitaire

La brigade de la police judiciaire relevant de la 5ème sûreté urbaine de Béjaïa a procédé, cette semaine, à l'arrestation de deux individus âgés de 28 ans, impliqués dans une affaire de violation de la franchise universitaire au sein d'une résidence universitaire pour filles à Béjaïa, selon un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. «Les faits se sont déroulés vers 23 h 40, lorsque les services de police ont reçu un appel des agents de sécurité de la résidence universitaire du 17 octobre 1961 à Béjaïa, signalant la présence de deux personnes étrangères à l'intérieur de l'établissement réservé aux filles ». Immédiatement, « les éléments de la police se sont rendus sur les lieux et ont procédé à l'interpellation des deux suspects, appréhendés par les agents de sécurité et de prévention de la résidence, après être entrés clandestinement dans l'enceinte en escaladant le mur d'enceinte du côté du oued dépourvu d'éclairage public », indique la même source. Selon le communiqué, « les deux individus ne sont pas étudiants et sont totalement étrangers à la résidence universitaire. Ils ont profité de la nuit pour pénétrer dans les lieux, violant ainsi la franchise universitaire et la quiétude de l'établissement ». Toujours selon la police, « un dossier judiciaire a été constitué à leur rencontre pour intrusion illégale et perturbation du fonctionnement normal d'un établissement assurant un service public ». Présentés devant les autorités judiciaires compétentes, « ils ont été condamnés, après comparution immédiate, à six mois de prison avec sursis et à une amende de 20 000 DA ». La cellule de communication de la sûreté de wilaya de Béjaïa souligne enfin que « cette intervention s'inscrit dans le cadre des efforts continus des services de sécurité pour assurer la protection des personnes et des biens, et pour préserver la sécurité du milieu universitaire et le respect de sa franchise ».

Hocine Smaâli

Vers et depuis le Palais des expositions L'ETUSA prévoit des navettes spéciales pour le transport des visiteurs



L'Entreprise publique de transport urbain et suburbain (ETUSA) a annoncé, mardi dans un communiqué, la programmation de navettes spéciales pour le transport des visiteurs du Salon international du livre d'Alger (SILA), dans sa 28e édition qui se tiendra au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger). Ces navettes sont prévues à partir de jeudi jusqu'à la fin de la manifestation, le 8 novembre prochain, et ce, au niveau des stations d'El Harrach, Place des Martyrs, Place du 1er Mai, Place Audin, Baraki, Ben Aknoun, Hammadi en passant par Rouiba, et Sidi Abdellah. La première navette au départ de ces stations vers le Palais des Expositions, est prévue à 10h00, et la dernière navette de retour du Palais des Expositions à 20h30, selon le communiqué précisant que le prix du ticket est à 50 DA pour les zones urbaines et à 100 DA pour les zones suburbaines.

[illegible]

Pas aussi décisif avec l'EST que par le passé

Le drôle d'automne de Belaïli

Par Rachid B.

Avec seulement deux buts sous le maillot de l'Espérance de Tunis depuis l'entame de la saison en cours, Youcef Belaïli vit un automne compliqué, imagé par la perte de son statut de titulaire en sélection nationale. Absent mercredi dernier à Zarzis en championnat, Youcef Belaïli a débuté la rencontre le week-end suivant face à Rahimo FC, représentant du Burkina Faso, sur le banc de touche. L'ancienne pépite du MCO n'a été incorporé qu'à la 62ème minute de jeu alors qu'Et-taradji menait déjà par deux buts d'écart et tenait fermement en main son billet pour la phase de poules de la Ligue des Champions de la CAF. A son entrée en jeu, Belaïli s'est pourtant rapidement mis en évidence avec une talonnade géniale pour Konaté qui faillit faire mouche. Trop peu, néanmoins, pour un joueur de son rang qui n'arrive, apparemment, pas à retrouver la vivacité et l'efficacité qui étaient siennes à cette même période de la saison dernière lorsqu'il empilait buts et passes décisives dans la même si exigeante compétition continentale. Ce n'est plus vraiment le cas en 2025-2026 avec, notamment, un seul but marqué depuis l'entame de la campagne qui a conduit le prestigieux club tunisois en poules, comme à son habitude. Ce manque de statistiques de Belaïli s'étend aussi au championnat tunisien où il n'a trouvé le chemin des filets qu'à une seule reprise. C'était le ... 21 août dernier, à Kaïraouan, face à la JSK locale à l'occasion du



large succès de l'EST (0-4). Depuis, l'ancien Brestois n'a plus trouvé le chemin des filets, se contentant d'une seule passe décisive face à l'AS Marsa lors de la victoire de l'Espérance loin de Tunis (0-3). Un bilan chiffré très faible en huit rencontres disputées sur les 10 programmés, ce qui renseigne sur le degré de performance réel de Youcef Belaïli depuis l'entame de la saison en cours et qui pourrait expliquer pourquoi le sélectionneur national Vladimir Petkovic n'en a pas fait un titulaire sur lequel compter lors de la dernière fenêtre internationale du mois en cours, le lançant à 30 minutes du coup de siflet final face à la Somalie, à Oran, alors que les Verts et Mohamed Amine Amoura avaient déjà fait le plein et

plié ce match à sens unique. Cela n'explique, toutefois, aucunement son absence sur le terrain et dans le vestiaire de l'EN le soir de la fête organisée à Tizi-Ouzou, au stade Hocine Aït Ahmed, après la rencontre face à l'Ouganda à laquelle il n'a pas participé car étant officiellement blessé, comme l'a laissé croire le communiqué officiel de la FAF. Un bien drôle d'automne, en somme, pour le champion d'Afrique 2019 à moins de deux mois de l'édition marocaine de 2025 pour laquelle sa place ne semble, pour autant, pas menacée. A moins que la liste du mois de novembre, en amont des matches-tests prévus en Arabie Saoudite, ne vienne semer le doute et confirmer un plus grand malaise.

Ligue 1 Mobilis (11ème journée)

Le derby CRB-USMA fixé au samedi 8 novembre

Le derby algérois CR Belouizdad-USM Alger, comptant pour la 11e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, se jouera le samedi 8 novembre prochain, selon le calendrier dévoilé par la Ligue de football professionnel (LFP), mardi sur son site officiel. Outre ce derby tant attendu, trois autres matches se joueront en ouverture de cette 11e journée : ES Sétif-Olympique Akbou, MB Rouissat-MC Oran, et USM Khenchela-ES Mostaganem.

L'épilogue de cette journée aura lieu le lendemain, le dimanche 9 novembre, avec au menu quatre rencontres, dont l'affiche CS Constantine-JS Kabylie. Pour rappel, la première partie de la 9e journée s'est jouée samedi et dimanche. Les quatre derniers matches se joueront mercredi et jeudi. Au classement, la JS Saoura occupe provisoirement la place de leader avec 15 points, à une longueur de ses poursuivants directs : l'Olympique Akbou et le MC Oran.

VOICI PARAILLEURS LE PROGRAMME DE LA 11ÈME JOURNÉE :
Samedi 8 novembre 2025 :
CR Belouizdad.....USMA Alger
ES Sétif.....Olympique Akbou
MB Rouissat.....MC Oran
SM Khenchela.....ES Mostaganem



Dimanche 9 novembre 2025 :
ASO Chlef.....ES Ben Aknoun
CS Constantine.....JS Kabylie
JS Saoura.....Paradou AC
MC El-Bayadh.....MC Alger

LA LFP FIXE LES HORAIRES DES MATCHS
La Ligue de football professionnel (LFP), a fixé les horaires des matches de la 10 journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévus entre le 1er et le 3 novembre prochains. La 10e journée sera marquée par l'affiche entre le MC Alger et la JS Saoura, prévue le lundi 3 novembre

(20h00) au stade Ali Ammar dit Ali la Pointe de Douera. Pour rappel, la 9e journée de Ligue entamée jeudi dernier, se poursuivra le mercredi 29 et jeudi 30 octobre 2025.
Samedi, 1 novembre 2025 :
Olympique Akbou-MBR.....14h30
MCO-CSC.....18h00
Dimanche, 2 novembre 2025 :
ES Ben Aknoun-ESS.....14h30
ESM-CRB.....17h00
USMA-ASO Chlef.....19h00
Lundi, 3 novembre 2025 :
Paradou AC-USMKA.....14h30
JSK-MC El-Bayadh.....17h45
MCA-JSS.....20h00

Mondial 2026

Ouverture de la 2ème phase de vente des billets

La 2ème phase de vente des billets pour le Mondial 2026, démarre ce lundi 27 octobre jusqu'au 31 octobre, avec l'ouverture de la période d'inscription pour les fans intéressés, annonce la Fédération internationale de football (FIFA). En raison de la forte demande constatée à l'occasion au tirage au sort pour la phase de prévente Visa, un million de billets supplémentaires sont mis à disposition lors de cette phase, ajoute la FIFA dans un communiqué publié sur son site officiel. Le moment de l'inscription n'a aucune incidence sur l'issue du tirage. Les supporters qui disposent déjà d'un identifiant FIFA doivent l'utiliser pour se connecter et participer au tirage anticipé en s'inscrivant sur FIFA.com/tickets, et ce même s'ils ont déjà participé au tirage au sort pour la phase de prévente Visa. Les personnes qui ne disposent pas d'un identifiant FIFA doivent créer un compte sur FIFA.com/tickets, explique la même source. Cette phase est ouverte à tous les supporters et comprend une exclusivité pour les résidents du pays hôte à l'intention des résidents du Canada, des Etats-Unis et du Mexique. A la fin de la période d'inscription, les résidents des pays hôtes inscrits pour le tirage anticipé se verront attribuer, suivant un processus de sélection aléatoire, un créneau de réservation exclusif à compter du 12 novembre. Ce créneau sera ouvert pendant 72 heures sous réserve de disponibilités des billets. Les supporters sélectionnés recevront une confirmation au moins 48 heures avant le créneau qui leur aura été attribué. Pendant cette période d'exclusivité, les supporters sélectionnés auront la possibilité d'acheter des billets pour une partie individuelle pour les matchs qui auront lieu dans leur pays de résidence. Les billets pour les matchs ayant lieu dans d'autres pays ne seront pas disponibles. Au total, 75% des billets pour une partie individuelle pour cette phase seront mis à disposition pendant ce créneau de réservation exclusif. Lors de la précédente phase de vente de billets, ce sont les résidents des trois pays hôtes (Etats-Unis, Canada et Mexique, dans cet ordre) qui ont acheté le plus de billets, suivis – dans l'ordre – par l'Angleterre, l'Allemagne, le Brésil, l'Espagne, la Colombie, l'Argentine et la France. Après cette période d'exclusivité, les supporters des pays hôtes et du monde entier qui se sont inscrits pour le tirage anticipé se verront attribuer, suivant un processus de sélection aléatoire, des créneaux de réservation à compter du 17 novembre. Les supporters sélectionnés auront la possibilité d'acheter des billets pour une partie individuelle et des billets pour une partie d'une équipe pour les matchs organisés dans les trois pays hôtes.

Ligue 2 amateur

La LNFA dévoile le calendrier du mois de novembre

La Ligue nationale de football amateur (LNFA) a dévoilé, mardi, le programme des prochaines journées du Championnat de Ligue 2, prévu durant le mois de novembre prochain. Dans un communiqué publié sur son site officiel, la Ligue précise que le bureau exécutif «a examiné et débattu de toutes les questions administratives, techniques, médicales et financières», tout en exprimant sa satisfaction quant au bon déroulement de la compétition «conformément au programme établi et avec la confirmation des dates du mois de novembre». Selon le calendrier adopté par le bureau exécutif de la LNFA, réuni ce mardi au siège de l'instance dirigeante, quatre journées seront disputées en novembre: les 9e, 10e, 11e et 12e journées. Il est à rappeler que la 8e journée du championnat, pour les deux groupes Centre-Est et Centre-Ouest, se jouera vendredi et samedi prochains. L'USB, avec 17 points, occupe la tête du classement du groupe Centre-Est, tandis que l'US El-Biar et le CRT (16 pts chacun) se partagent la 1re place dans le groupe Centre-Ouest.
Programme du championnat de Ligue 2 pour le mois de novembre :
Le 07 et 08 novembre 2025:.....9e journée
18 novembre 2025:.....10e journée
22 novembre 2025:.....11e journée
28 et 29 novembre 2025:.....12e journée

Enfant en souffrance psychologique

Quels sont les signes ?

Une souffrance psychologique chez l'enfant ou l'adolescent peut se manifester par des changements soudains de comportement, des troubles du sommeil, de l'appétit ou des difficultés scolaires et relationnelles.

Chez les ados, des signes comme l'isolement, la scarification, la consommation de drogues ou les troubles alimentaires doivent alerter.

Les parents peuvent ouvrir le dialogue avec des mots simples, rassurer leur enfant et, si besoin, consulter un professionnel pour un accompagnement adapté.

Des conflits familiaux, un harcèlement scolaire, le décès d'un proche... Une détresse psychologique chez l'enfant ou l'adolescent peut résulter de différents contextes. En tant que parent, plusieurs signes peuvent nous interpeller lorsque notre enfant souffre et lutte pour aller mieux.

Comment identifier une souffrance psychologique chez le nourrisson et l'enfant ?

La souffrance psychologique se manifeste différemment en fonction de l'âge de l'enfant. Chez les plus de trois ans, ce sont principalement les changements brutaux dans leur comportement qui doivent alerter. Par exemple, un enfant joyeux et social qui s'isole soudainement des autres est un facteur inquiétant. Lorsqu'il va mal, il peut perdre en légèreté de vivre et en insouciance et devenir plus grave et renfermé. « C'est une rupture brutale et nette avec son attitude habituelle. En cas de souffrance psychologique, les fonctions vitales, comme l'alimentation et le sommeil, sont aussi impactées. L'enfant, qui a normalement un bon appétit, peut se mettre à refuser de manger, ne plus avoir faim ou avoir envie de vomir au moment des repas. La qualité du sommeil est parfois altérée : l'enfant a des difficultés à s'endormir, a des réveils nocturnes ou encore des cauchemars », décrit la professionnelle de santé.

Test adolescent : addiction au téléphone portable et nomophobie

À l'école, des changements peuvent aussi être révélateurs d'un mal-être. Lorsque l'enfant est préoccupé par la situation familiale ou subit des moqueries de la part de ses camarades, les acquisitions scolaires, la concentration ou les relations sociales peuvent se dégrader. « Lorsque l'élève est préoccupé, il n'a pas les ressources nécessaires pour les apprentissages. Il n'est pas disponible psychiquement pour sa scolarité », complète Julie Scoupe.

Chez les tout-petits, la souffrance psychologique peut être difficile à déceler. Néanmoins, les fonctions vitales ainsi que les étapes de développement (acquisition de la marche, de la parole, de la propreté...) peuvent être affectées par une souffrance psychologique chez le nourrisson.

Souffrance psychologique : comment la reconnaître chez les adolescents ?

L'adolescence est une période où le jeune souhaite souvent s'émanciper du schéma familial. Il peut alors mettre une distance entre lui et ses parents et passer plus de temps avec ses amis. En revanche, certains comportements peuvent alerter sur un profond mal-être chez l'adolescent. « La consommation de drogue et d'alcool, la scarification, les troubles du comportement alimentaire (boulimie, anorexie), le manque d'hygiène ou les troubles du sommeil peuvent résulter d'une souffrance psychologique. Comme l'enfant, l'adolescent peut aussi s'isoler, refuser de sortir de sa chambre pour l'école ou ses activités extrascolaires », précise la psychologue.

Comment réagir en cas de souffrance psychologique chez mon enfant ?

Lorsqu'ils remarquent des changements dans l'attitude de leur enfant, les parents peuvent ouvrir le dialogue avec lui : 'on a remarqué que tu n'es pas comme d'habitude, est-ce qu'il s'est passé quelque chose ? Comment peut-on t'aider ?'. Par exemple, si l'enfant est angoissé par un déménagement ou l'arrivée d'un petit frère ou d'une petite sœur, les parents peuvent être présents pour lui et écouter ses inquiétudes. Ils peuvent aussi prendre un moment pour lui expliquer les changements qui vont intervenir au cours des prochains mois.

Au cours de leur vie, les parents expérimentent des expériences difficiles comme une séparation, des décès ou des problèmes professionnels. Dans la majorité des cas, l'enfant ressent le mal-être de ses parents. « Il faut alors lui expliquer qu'il n'est pas responsable de nos émotions. Avec des mots adaptés, on peut lui indiquer, par exemple, que l'on est stressé parce que l'on a des soucis au travail, mais que ce n'est pas lié à lui. Ces mots permettent de le faire déculpabiliser et de lui faire comprendre qu'il compte suffisamment pour qu'on lui explique ce qu'il se passe. De plus, les parents vont faire ce qu'il faut pour aller mieux aussi, qu'ils savent où chercher de l'aide, ou comment faire, pour ne pas que l'enfant s'imagine qu'il doit aider son parent ou lui trouver des solutions.

Prévention des cancers

Voici les aliments protecteurs à mettre dans son assiette

Quelques petits changements dans nos menus peuvent impacter la santé et peser dans la prévention des cancers. Zoom sur les aliments protecteurs à favoriser. Après le tabac et l'alcool, deux substances toxiques néfastes pour l'organisme, l'alimentation fait aussi partie des principaux facteurs de risque évitables. En effet, ce qu'on met dans son assiette a un impact non négligeable sur le développement de cette maladie.

Certains aliments apportent des composés antioxydants et anti-inflammatoires qui ont un rôle protecteur pour nos cellules. Tandis que d'autres, au contraire, contiennent des composés qui peuvent fragiliser le microbiote et entraîner des anomalies dans la réplication cellulaire. "Il n'y a pas d'aliment miracle. C'est une alimentation variée, riche en végétaux, peu transformée, qu'il faut viser, associée à une activité physique régulière" précise Frédéric de Bels, responsable du département prévention à l'Institut national du cancer (INCa).

CROQUER AU MOINS 5 FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR



Atteignent les 5 fruits et légumes minimum recommandés par jour. Ils regorgent de nutriments protecteurs : des antioxydants variés (vitamines, polyphénols, caroténoïdes...) qui neutralisent les radicaux libres et des fibres qui renforcent le microbiote intestinal. Bio c'est encore mieux, car selon une étude observationnelle publiée dans la revue JAMA Internal Medicine en 2018, les consommateurs réguliers d'aliments bio auraient moins de risque de développer un cancer.

MISER SUR LES CÉRÉALES COMPLÈTES



Les produits céréaliers complets ou semi-complets (pain, pâtes, riz, quinoa...) ont l'avantage d'apporter des fibres. En accélérant le transit, celles-ci limitent le temps de contact entre des substances potentiellement cancérigènes (additifs, pesticides, acrylamide...) et le côlon. Il

est ainsi recommandé de manger des céréales complètes tous les jours et des légumes secs (autres graines riches en fibres) au moins deux fois par semaine.

CONSOMMER DEUX PRODUITS LAITIERS PAR JOUR

Parmi les aliments dont l'effet protecteur est démontré, l'Institut national du cancer (INCa) met en avant les produits laitiers nature (lait, yaourt, fromage) dont la consommation est associée à un moindre risque de cancer colorectal. Probablement parce que le calcium et les probiotiques (pour les produits laitiers fermentés) ont un effet bénéfique sur l'état des muqueuses et l'équilibre du microbiote intestinal. Il est recommandé d'en consommer deux par jour.

41 % des cas de cancer pourraient être évités grâce à des changements de comportements et de modes de vie. (source : Centre international de Recherche sur le Cancer)

RELEVER LES PLATS AVEC DES ÉPICES

Curcuma, paprika, cumin, gingembre, coriandre, curry... les épices sont riches en substances antioxydantes et anti-inflammatoires. Certes, on ne les utilise qu'en petites quantités, mais en parsemer régulièrement les plats (légumes, quiches, pâtes...) est un plus non négligeable. Les épices permettent en plus de réduire la consommation de sel dont l'excès est un facteur de risque, probablement parce qu'il favorise l'inflammation au niveau des muqueuses du tube digestif.

PRIVILÉGER LES CUISSONS DOUCES

Les fortes températures entraînent la formation de composés cancérigènes (acrylamide, hydrocarbures aromatiques polycycliques...). Au quotidien, il est donc recommandé de privilégier les cuissons douces (à la vapeur, à l'eau, à l'étouffée) et de réserver les grillades et fritures aux occasions. Attention aussi aux ustensiles de cuisine : contenant en plastique et poêles antiadhésives peuvent relarguer des perturbateurs endocriniens (potentiellement impliqués dans les cancers hormonaux dépendants).

CUISINER À L'HUILE D'OLIVE

Plusieurs études ont montré que le régime méditerranéen réduisait les risques de cancers, notamment colorectal, du sein et de l'estomac. L'un des piliers de ce régime est l'huile d'olive, connue pour prévenir les maladies cardio-vasculaires, mais également intéressante en prévention du cancer. Elle est en effet riche

en polyphénols (antioxydants) et contient notamment de l'oléocanthal qui, d'après des études sur l'animal, peut inhiber la prolifération de certaines cellules cancéreuses.

BOIRE DU THÉ OU DU CAFÉ



Grains de café et feuilles de thé sont très riches en flavonoïdes. Ces boissons contenant de la caféine, il ne faut pas dépasser 3-4 tasses par jour (sans sucre de préférence), et éviter d'en boire en fin de journée. Pas trop chaud ! La consommation régulière de boisson à plus de 65°C augmente le risque de cancer de l'œsophage.

RÉDUIRE CERTAINES QUANTITÉS D'ALIMENTS

- Les viandes rouges et charcuteries : pas plus de 500 g de viande rouge et 150 g de charcuterie par semaine. Au-delà, le Circ (Centre international de recherche sur le cancer) a montré un risque augmenté de cancer colorectal.

- Les aliments ultra-transformés : le moins possible. Ils contiennent des additifs, notamment des nitrites (classés cancérigènes probables) et des émulsifiants et édulcorants. Des études de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) ont montré un lien entre la consommation de certains de ces additifs et un risque accru de cancer.

- Le sel : pas plus de 5-6 g par jour. En excès, il augmente le risque de cancer digestif et notamment de l'estomac.

"PRÈS DE 20 % DES CANCERS SONT DUS À CE QU'ON INGÈRE"

"On estime que l'alcool est à l'origine de 8 % des cancers (foie, sein, bouche, œsophage...), soit 28.000 cas et 16 000 décès chaque année. L'alimentation serait quant à elle responsable de 5,4 % des cancers (côlon-rectum, estomac, pancréas, sein...), soit 19 .000 cas par an. Et le surpoids et l'obésité, très liés à l'alimentation, seraient aussi responsables de 5,4 % des cancers. Ce qui fait qu'au total, ce que l'on boit et ce que l'on mange intervient dans près de 20 % des nouveaux cas de cancers. Il est donc important d'améliorer notre alimentation, d'autant que cela a aussi un impact positif sur d'autres maladies chroniques : diabète, hypertension, cholestérol..."

Japon

Un train insolite qui circule grâce... à du bouillon de ramen

Face aux émissions polluantes, le monde cherche des alternatives plus propres. Au Japon, une entreprise ferroviaire a trouvé le moyen de faire avancer un train avec du bouillon de ramen. Voici comment cette idée folle est devenue un exemple à suivre en matière de biocarburant.

Le train qui roule au bouillon de ramen fait partie de la compagnie japonaise Amaterasu Railway. C'est un petit train touristique entièrement peint en rose vif. L'absence de portes et de fenêtres permet aux passagers de profiter d'une vue panoramique sur la région de Tachihoh. Ce train japonais est composé d'une locomotive pour le conducteur, de deux wagons ouverts pouvant accueillir une trentaine de personnes chacun, et d'un wagon de queue. Il circule dans la préfecture de Miyazaki sur l'île de Kyushu au sud du Japon. La ligne de chemin de fer emprunte un pont à 100 mètres de hauteur, point culminant de l'attraction touristique.

COMMENT EST FABRIQUÉ LE CARBURANT AU BOUILLON DE RAMEN ?

L'idée de fabriquer un carburant avec du bouillon de ramen provient de Masumi Nishida, président de la compagnie de transport Nishida Logistics. Il a collaboré avec un restaurateur de Fukuoka, dont la spécialité est un bol de ramens tonkotsu, un bouillon à base de tranches de porc. Masumi Nishida lui a proposé de récupérer le bouillon de

ramen au fond des bols laissés par les clients. Une machine a été installée dans le restaurant pour conserver les restes de bouillon. Il était désormais possible de fabriquer un carburant composé à 90 % d'huiles de cuisson et à 10 % de bouillon de ramen. Ce biodiesel permet de réduire les effets du gaspillage alimentaire et sert d'alternative aux carburants fossiles pour les petits trajets.

COMMENT LE TRAIN D'AMATERASU FAIT-IL POUR ROULER AU BOUILLON DE RAMEN ?

Le petit train touristique d'Amaterasu Railway circule grâce au carburant naturel fabriqué par la société Nishida Logistics. La conversion de déchets alimentaires en carburant alimente le moteur du train et remplace le diesel traditionnel. Il ne dégage

pas une odeur d'essence, mais un arôme de ramen très apprécié par les touristes. Le biodiesel lui permet de parcourir un trajet aller-retour de 30 minutes à travers les paysages spectaculaires du Japon. En juillet dernier, le train a terminé avec succès son parcours avec les montées qu'il comporte et le maximum de passagers à bord (60), preuve d'une innovation écologique remarquable.

QUELLES SONT LES LIMITES DU CARBURANT AU BOUILLON DE RAMEN ?

Le biodiesel fabriqué à partir de bouillon de ramen est produit en quantité limitée et ne peut pas alimenter un réseau ferroviaire entier. Il ne permet pas au train japonais de rouler à grande vitesse ni sur de grandes distances.

Marseille

Un élève a-t-il trouvé 730.000 euros d'argent de la drogue dans son lycée ?

Comment faire 1,3 million de vues sur TikTok ? Avec un fait divers spectaculaire tel que celui qu'a relaté le compte « France Actu ». Selon cette vidéo, un élève aurait trouvé un sac contenant 730.000 euros en espèces dans son établissement, le lycée marseillais Marcel Pagnol. Alors qu'il était seul et qu'il aurait pu garder pour lui sa découverte, il croit à un canular et à de faux billets. Il remet donc le butin à la principale, qui contacte à son tour la police. Celle-ci ne met « que quelques minutes à venir », confirme qu'il s'agit de « vrais billets » et déduit sans autre forme d'enquête que « le sac doit appartenir à un trafiquant des quartiers alentour, qui l'a lancé là » (pourquoi ? On ne sait pas). « Interpellé » afin de livrer « sa version des faits », l'adolescent « fond en larmes de regret au commissariat ». Ensuite, l'argent est « détruit » après que les policiers en ont « pris leur part ». Quant au jeune, il est « gracié par le commissariat ». Le narrateur termine en précisant que le lycéen regrettera « toute sa vie » son acte.

QUAND TIKTOK FAIT DANS LE CONTE DE FÉES...

Au fil des commentaires (près de 2.500), chacun y va de son avis sur l'incident et, dans les jours qui suivent, ce narratif trouve son chemin jusque sur Facebook, Instagram, Threads et YouTube. N'y allons pas par quatre chemins : c'est tellement n'importe quoi qu'il n'y a pas grand-chose à vérifier. La chaîne « FranceActu » est une usine à info générées par IA, l'une de ces nombreuses fausses chaînes d'info TikTok dont les contenus sont réguliè-

rement épinglés dans notre rubrique « Fake Off ». Le récit n'est évidemment pas sourcé : on ignore totalement d'où vient l'information en dehors de la boucle de posts qui la propage sur les réseaux. Et bien entendu, on ne trouve aucune dépêche au sujet de cet épisode, qui n'a été relayé par aucun média local ou national, et n'a fait l'objet d'aucun communiqué de la part de la police de Marseille.

ÉTAIT-CE VRAISEMBLABLE ?

La crédulité des internautes qui ont « gobé » ce récit est d'autant plus surprenante que « France Actu » n'a pris aucune précaution pour le rendre vraisemblable. S'il existe bien un lycée Marcel Pagnol dans le 20e arrondissement de Marseille, on sourit à l'évocation de l'« enquête » de police, qui se résume à présumer qu'un trafiquant de drogue a jeté près d'un million d'euros par-dessus la barrière d'un établissement scolaire, parce que... pourquoi pas ? Encore moins crédible, le sort de l'argent qui est détruit, mais seulement après que les agents de police en ont prélevé leur part. Tant qu'à taper dans la caisse, pourquoi ne pas s'être partagé l'intégralité du butin ? En réalité, les sommes saisies par les autorités françaises ne sont évidemment pas détruites, mais réaffectées par l'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués. On reste enfin rêveur devant le destin du lycéen, miraculeusement « gracié » par les forces de l'ordre, alors même qu'il n'avait commis aucun délit et, surtout, alors qu'en France, la grâce est un privilège présidentiel.

SOCIÉTÉ | 13

Espagne

Le balcon d'un hôtel aux Canaries s'effondre, un touriste meurt et un autre est gravement blessé



Un touriste anglais d'une cinquantaine d'années est mort et un autre a été blessé ce samedi dans la nuit dans la chute du balcon d'un hôtel sur l'île de Lanzarote, aux Canaries

Drame en pleines vacances. Dans la nuit de vendredi à samedi, un touriste britannique de 56 ans est décédé dans la chute d'un balcon, dans un complexe hôtelier sur l'île de Lanzarote, aux Canaries (Espagne), rapporte The Independent. Les faits sont survenus au milieu de la nuit et la police, alertée immédiatement, était sur place vers 1h30 du matin. Les rails d'un balcon ont soudainement cédé, emportant avec eux la victime ainsi qu'un autre touriste de 54 ans qui a été grièvement blessé dans une chute de plus de 6 mètres. Le décès du premier touriste a été prononcé sur place. La seconde victime a été transportée en urgence à l'hôpital et était encore dimanche en soins intensifs avec un pronostic vital engagé. La police, la gendarmerie ainsi que deux ambulances ont été mobilisées pour sécuriser la zone et prendre en charge les deux quinquagénaires. Une enquête a été ouverte pour identifier les causes de l'accident, et le balcon qui a cédé fait l'objet d'un examen approfondi, notamment au niveau de l'entretien de maintenance dont il devait régulièrement faire l'objet. De son côté, le ministère espagnol des Affaires étrangères a contacté les familles des deux victimes et les accompagne dans ce drame.

Royaume-Uni

Ils exploitent les failles du système *de remboursement des billets de train et empochent 160.000 euros

Seize identités inventées, des dizaines de cartes SIM et des demandes doublées... Les deux étudiants chinois avaient mis en place une arnaque lucrative au retard de train

Une fraude d'une ampleur inattendue a été démantelée à Leeds en Angleterre. Deux étudiants chinois ont réussi à détourner à leur profit des lacunes du programme britannique d'indemnisation des retards de train, engrangeant plus de 160.000 euros avant d'être arrêtés, selon The Mirror.

Li Liu (26 ans) et Wanqing Yu (25 ans) ont imaginé un mécanisme ingénieux pour passer sous les radars du dispositif « Delay Repay ». Ce système, conçu pour dédommager les usagers confrontés à des trains en retard, aurait été transformé pour devenir une véritable machine à cash pendant près de deux ans.

Le duo achetait des billets qu'il faisait rembourser avant le trajet. Lorsque les trains concernés arrivaient en retard, ils déposaient une demande d'indemnisation pour la même liaison, en se fondant sur l'absence de contrôle entre remboursement et compensation pour retard. Pour ne pas éveiller les soupçons, ils avaient ouvert de multiples comptes bancaires et généré seize identités fictives. Ils utilisaient également un seul téléphone muni d'un adaptateur permettant l'usage de vingt cartes SIM, donnant l'illusion d'une multitude d'utilisateurs.

D'après le quotidien britannique, CrossCountry Trains a été la première compagnie ferroviaire à repérer les anomalies, avant que d'autres opérateurs ne constatent à leur tour l'ampleur de l'arnaque. Le verdict a été sans équivoque : 30 mois d'emprisonnement pour Li Liu et 17 semaines pour Wanqing Yu.

Kenya

Un petit avion s'écrase avec 11 personnes à bord, aucun survivant

Un petit avion avec 11 personnes à bord s'est écrasé mardi au Kenya, tuant tous les passagers à son bord, soit huit Hongrois et deux Allemands, ainsi que le capitaine kényan de l'appareil, a indiqué la compagnie aérienne Mom-basa Air Safari Limited. « Malheureusement, il n'y a aucun survivant », a déploré dans un communiqué John Cleave, le patron de cette entreprise. L'avion avait décollé de la station balnéaire touristique de Diani et faisait route vers le parc du Masai Mara lorsqu'il s'est écrasé vers 05H30 (02H30 GMT), selon l'Autorité de l'aviation civile kényane (KCAA), qui avait plus tôt fait état de 12 personnes à bord de l'appareil, sans donner de bilan.



2

05h50 TFou
06h55 Bonjour ! La Matinale TF1
09h55 Télésopping
10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Un Noël hors du temps
16h00 Noël au manoir enchanté
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
20h45 Petits plats en équilibre
21h10 Section de recherches
22h00 Section de recherches
23h00 Eurodreams
23h05 Section de recherches
00h30 S.W.A.T.
01h15 S.W.A.T.



3

06h43 En aparté
07h15 Late Football Club
08h18 L'hebd'Hollywood
08h31 Jouer avec le feu
10h27 Le Mohican
11h51 En aparté
12h23 Clique
13h18 Les Sentinelles
14h01 La Chambre d'à côté
15h44 L'Amour au présent
17h28 Jane Austen a gâché ma vie
19h04 La boîte à questions
19h08 En aparté
19h44 Un petit Clique en +
20h06 Un petit Clique en +
20h33 En aparté
21h09 Cash Out
22h36 Bleu, un océan de solutions
23h33 Un petit Clique en +
23h54 The Insider
00h19 L'I.A. du mal
01h41 Justice IA
03h17 Le Maître et Marguerite



06h20 Scènes de ménages
08h35 M6 Boutique
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure cuisine régionale, c'est chez moi !
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Le meilleur pâtissier
22h15 Le meilleur pâtissier
23h10 Le meilleur pâtissier : qui réintégrera la tente ?
00h30 La roue de la fortune célébrités
01h40 La roue de la fortune
02h40 La roue de la fortune
03h40 Programmes de la nuit

11h50 L'année de l'ours
13h00 Droit à mourir dans la dignité
13h35 Big
15h20 Les maîtres des abeilles
15h50 Alerte aux ours en Transylvanie
16h35 La pègre animale : La vie secrète des parasites
17h20 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h50 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h55 The Deal
21h45 The Deal
22h30 The Deal
23h20 Food Markets
00h50 Enfant terrible
03h00 Les insectes, super-héros en minuscule
03h45 Crimes néonazis du NSU : Les plaies ouvertes d'une enquête

TÉLÉVISION

15



21h10

CASH OUT



Mason Goddard (John Travolta) est un maître du cambriolage dont la carrière s'est achevée dans un piège tendu par celle qu'il croyait aimer : Amelia Decker (Kristin Davis), une agente du FBI sous couverture. Après avoir frôlé la prison, Mason a tourné le dos à son passé tumultueux, déterminé à vivre dans l'ombre. Mais le destin en décide autrement quand Shawn (Lukas Haas), son frère cadet impulsif et ambitieux, le convainc de remonter en selle pour un ultime coup – un hold-up audacieux visant une banque ultra-sécurisée.

Acteur: John Travolta (Mason Goddard), Kristin Davis (Amelia Decker), Lukas Haas (Shawn Goddard).

3

21h10

MEURTRES À...



Dans cette nouvelle saison de "Meurtres à...", les paysages pittoresques de France deviennent le théâtre de mystères criminels captivants, où chaque enquête est intimement liée à l'héritage culturel et aux traditions locales. Les protagonistes, Fauve Hautot et Aurélien Wiik, se retrouvent plongés au cœur d'affaires sordides qui révèlent les secrets enfouis de leur région. Chaque meurtre s'ancre dans une légende ou une bâtisse chargée d'histoire, dévoilant ainsi les facettes sombres du patrimoine français.

Acteur: Francis Huster (Jacques Picaud), Jeremy Banster (Victor Mariani Delbaz), Nathalie Roussel (Françoise Verdier).



21h24

SECTION DE RECHERCHES



Le capitaine Martin Bernier (Xavier Deluc) est à la tête du groupe Homicides de la Section de Recherches de Bordeaux, une unité d'élite de la police française dédiée à résoudre les affaires criminelles les plus complexes. Dans cette première saison, l'équipe est confrontée à une série de meurtres mystérieux et d'enquêtes dramatiques qui mettent à l'épreuve leur expertise et leur détermination. L'enlèvement d'un enfant innocent et un cambriolage qui tourne mal ajoutent à la tension, forçant l'équipe à naviguer entre les émotions et les enjeux professionnels.

Acteur: Xavier Deluc (Martin Bernier), Franck Sémonin (Lucas Auriol).



المؤسسة الوطنية للإتصال، النشر والإشهار

Entreprise Nationale de Communication, édition et de Publiote

-30%

DURANT LE SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER

DU 30 OCTOBRE AU 8 NOVEMBRE

Les Editions

ANEP

Présentes

Avec Plus de

800 TITRES

L'ESPRIT DE NOVEMBRE

À TRAVERS NOS PAGES

Palais des Expositions - Pias Maritimes

Pavillon C

Anep Groupe